

## DE GETIS APUD NASONEM ... LA POESIE D'OVIDE COMME SOURCE POUR L'ÉTUDE DES GETES

Philippe Henri Blasen\*

Keywords: *Ovid, Tristia and Pontic epistles, Tomis, Getae, truthfulness, theories.*  
Mots clés : *Ovide, Tristes, Pontiques, Tomis, Gètes.*  
Cuvinte cheie: *Ovidiu, Tristele, Ponticele, Tomis, Geți.*

### **De getis apud nasonem ... Ovid's Poetry as Source for the Study of the Getae** (Abstract)

In the year 8 CE, the poet Ovid is sent *in relegatio in perpetuum* to Tomis, a Greek city on the Black Sea, identified as the modern Romanian town Constanța. During his stay in Tomis – which lasted until his death – he continuously complained about barbarians in town and about barbaric invaders. The most commonly mentioned are the Getae, who many Romanians today consider their ancestors. Our work builds on Alexander Podossinov's research *Ovids Dichtung als Quelle für die Geschichte des Schwarzmeergebiets* and analyzes how far Ovid's poetry may be taken as a primary source for the study of the Getic people and where it should be considered a poetic or a political invention. The study also aims to provide a critical view of existing Romanian theories about Ovid and his relations with the Getae. It is concluded that the verses of Ovid are mostly unreliable as a historic source about the Getic population of his time, but provide a good idea of Roman knowledge and imaginings about Tomis and its region at the beginning of the first century CE.

### *I. Introduction*

#### *I.1 Position particulière d'Ovide pour l'histoire de Tomis*

En l'an 8,<sup>1</sup> le poète romain Publius Ovidius Naso, sur édit impérial d'Auguste,<sup>2</sup> est condamné à la *relegatio in perpetuum*: il doit quitter Rome et est relégué dans un lieu éloigné de la Ville, d'où il ne pourra plus revenir. Contrairement à l'exil cette peine ne le prive ni de ses biens personnels, ni de ses droits de citoyen romain.<sup>3</sup> Si le poète parle néanmoins d'*exilium* en évoquant sa peine, c'est d'une part pour se victimiser davantage en profitant du fait que ce châtement n'est pas bien défini à l'époque d'un point de vue juridique<sup>4</sup> et d'autre part parce que le terme de *relegatio* est inutilisable dans les distiques élégiaques<sup>5</sup> que le poète utilise pour

décrire sa misère dans les deux recueils de lettres en vers, qu'il rédige afin d'être gracié et d'obtenir son rappel, les *Tristes* et les *Pontiques*.<sup>6</sup>

Le lieu de relégation d'Ovide est Tomis, une cité grecque de la Dobrogea<sup>7</sup> (région appelée encore suivant le contexte Scythie mineure, Pont occidental, appartenant dès l'an 87 de notre ère à la province romaine de Mésie inférieure), jouissant, semble-t-il, d'une certaine autonomie à l'époque,<sup>8</sup>

or les deux vers se composent de spondées ↓ ↓ et de dactyles ↓ U, le pentamètre comportant encore un pied catalectique (incomplet) d'une syllabe longue avant la césure. Chaque pied commence donc par une longue, et est précédé soit de deux autres longues, soit de deux brèves. Or la prosodie nous montre que le mot *relegatio* a des quantités telles qu'il ne peut rentrer dans cette métrique :

*rē* | *lēgā* | *tīō* (-nem,-nis,-ni,-ne)

Le *rē* initial pourrait bien être la fin d'un dactyle précédent, mais le spondée *lēgā* devrait être suivi soit d'un autre spondée, soit d'un dactyle, en tout cas d'une syllabe longue, alors qu'ici le pied suivant débiterait par une brève. Le terme de *relegatio* est donc inutilisable dans le dystique élégiaque.

<sup>6</sup> Une troisième œuvre attribuée au poète de façon certaine est le poème *Ibis* adressé à un ennemi personnel non nommé ; cependant, elle ne nous intéresse pas pour ce travail, puisqu'elle ne mentionne point les Gètes.

<sup>7</sup> Souvent translittéré *Dobroudja* en français et anciennement francisé en *Dobrogee* ; par souci de simplicité, nous préférons la version roumaine ; nous préférons aussi le nom plus fréquemment utilisé de *Tomis* à celui francisé de *Tomes*.

<sup>8</sup> C'est surtout la numismatique qui permet de faire des spéculations sur la situation macropolitique de la rive gauche

\* Institutul European al Itinerariilor Culturale « Casa Luxemburg », Piața Mică nr. 16 RO-550182 Sibiu, e-mail : [philippe.blasen@yahoo.fr](mailto:philippe.blasen@yahoo.fr).

Je remercie MM. Dominique Jaillard de l'Université de Lausanne et Radu Ardevan de l'Université Babeș-Bolyai de Cluj pour m'avoir permis de réaliser cet article. Je remercie également M. Jérôme Rollinger de l'École privée Fieldgen de Luxembourg pour ses traductions de textes grecs.

<sup>1</sup> André 1968, XXIII.

<sup>2</sup> Ehlers 1988, 146.

<sup>3</sup> André 1968, XXIII.

<sup>4</sup> Ehlers 1988, 150.

<sup>5</sup> Ovide utilise pour ses élégies le distique élégiaque, composé d'un hexamètre dactylique suivi d'un pentamètre :

qui a pris plus tard le nom de Constanța et qui est actuellement la ville portuaire la plus importante de Roumanie. L'histoire de cette cité, où les fouilles archéologiques méthodiques ont vu le jour au début du XXe siècle mais sont restées jusqu'à nos jours très incomplètes,<sup>9</sup> n'est pas documentée de façon extensive par les Anciens et ceci vaut notamment pour la période allant de la première moitié du Ier siècle avant notre ère à la première moitié du Ier siècle de notre ère pour laquelle le poète relégué romain Ovide est non seulement l'unique témoin oculaire à Tomis mais la seule source historique tout court pour la région à nous être parvenue.<sup>10</sup>

### 1.2 Positions des chercheurs

Se dessinent alors quatre positions parmi les chercheurs face à l'œuvre du poète: d'abord il y a une division entre les approches « biographico-historique » et « poético-littéraire »<sup>11</sup> ou « hypercritique ». La première considère les *Tristes* et les *Pontiques* comme des documents à contenu potentiellement géographique et ethnographique sur la Dobrogea, la seconde comme une fiction littéraire pure montrant le génie inventif d'Ovide qui, resté à Rome, réussit à imaginer et à créer poétiquement la situation du poète exilé aux confins du monde.<sup>12</sup> L'affirmation, en 1987, d'un des représentants de ce courant, Heinz Hofman, que « ces poèmes ne nous permettent aucune conclusion sur la réalité (dans le sens de fait historique) » et que « sur la base de ses seuls poèmes il ne pourra jamais être prouvé qu'Ovide a réellement été relégué et a écrit ces poèmes sur le chemin vers Tomis et à Tomis même »,<sup>13</sup> refuse en effet aux deux recueils toute

du Pont à l'époque d'Ovide: après l'annexion de la Dobrogea actuelle au royaume des Odryses, rois thraces restés loyaux à Rome au temps de la campagne de Crassus en 30 avant notre ère, les cités grecques de la région conservent un monnayage autonome de celui thraco-romain. La présence du terme *OMONOIA* sur certaines de leurs monnaies, telle celle de notre page de couverture, a fait penser à une union politique entre cités et, dans le cas précis de l'exemple tomitain, seul dans sa zone à porter cette inscription à l'époque, à un *foedus* entre Tomis et Rome. (cf. Franke 1997, qui recense les monnaies de type « Homonoia », sans inclure cependant celle de Tomis, et Ardevan 2010, qui traite spécifiquement de la monnaie de type « Homonoia » sur notre page de couverture).

<sup>9</sup> Voir MINAC.

<sup>10</sup> Podossinov 1987, 150.

<sup>11</sup> Ehlers 1988, 145: « Doch ist diese Haltung (la position hypercritique, voir plus loin) Teil einer anderen Richtung der Ovidforschung, die statt biographisch-historisch vornehmlich poetisch-literarisch interessiert ist. »

<sup>12</sup> Le débat est résumé chez Claassen 1994.

<sup>13</sup> Hofman 1987: « I should like to add that I have long since come to the conclusion that these poems do not permit us any

compétence de source historique pour la cité et la région. Cette vision hypercritique, attaquée par des historiens tels Bernhard Zimmermann et Alexander Podossinov<sup>14</sup> est, malgré le fait qu'elle continue à avoir des adeptes, désormais difficilement tenable. En effet, déjà une année après la parution du bref article de Hofman, Widu-Wolfgang Ehlers montre que c'est leur contenu même qui fait des *Tristes* et des *Pontiques* nécessairement des œuvres décrivant une situation authentique : « Aucun empereur à Rome n'a jamais permis avant sa mort qu'on le ridiculise autant devant les couches sociales supérieures romaines, que ne l'aurait fait Auguste, si Ovide avait inventé son exil. »<sup>15</sup> Ainsi une approche biographico-historique est licite.

Nous comptons trois positions que nous pourrions appeler « hypocritique », « critique constructive » ou « optimiste » et « critique non constructive » ou « pessimiste ». La position « hypocritique », souvent portée par un certain patriotisme roumain<sup>16</sup> ou un respect de l'autorité du poète,

conclusions about the reality (in the sense of historical fact) of the statements and assertions put forward in them. The necessary conclusion will and must be that on the grounds of his own poems alone it can never be proved that Ovid really was relegated and wrote those poems on the way to, and in, Tomi itself. »

<sup>14</sup> Zimmermann 2005 ; Podossinov nous a communiqué son avis sur la question lors du colloque « Archéologie dans le Bassin de la mer Noire », organisé par l'Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité de l'Université de Lausanne, où, le 23 octobre 2009, dans le cadre de la journée d'étude intitulée « Autour du royaume du Bosphore cimmérien », il a donné une conférence sur « Das Bosporianische Reich in der hellenistischen und römischen Zeit ».

<sup>15</sup> Ehlers 1988, 155: « Kein Kaiser hat sich in Rom vor seinem Tod in so lächerlicher Weise vor die Öffentlichkeit der römischen Oberschicht zerren lassen, wie dies bei Augustus der Fall wäre, wenn Ovid sein Exil erfunden hätte. »

<sup>16</sup> A l'instar de nombreux Etats, la Roumanie s'est aussi cherché une identité nationale qu'elle a fondée entre autres sur la théorie de la continuité. Suivant cette dernière, les Roumains sont les descendants et ainsi aussi les héritiers des Daces ou des Géo-daces qui auraient contrôlé un territoire correspondant environ à la Roumanie d'après 1918. Après l'annexion de la Dobrogea en 1878, une approche peu critique d'Ovide dans le cadre de la théorie de la continuité ne pouvait être qu'avantageuse aux Roumains, puisqu'en prenant à la lettre ses dires sur la présence gète aux portes de Tomis, l'appartenance de la région au berceau ancestral des Roumains était confirmée, même si la Dobrogea n'était alors que très faiblement peuplée de Roumains. Cependant cette théorie est devenue dogme d'Etat sous le régime dit « national-communiste » du dictateur Nicolae Ceaușescu, ce qui fait qu'il perdure encore de nos jours dans les mentalités et empêche une distance critique face au sujet, ce qui a des répercussions jusque dans certains travaux académiques actuels de chercheurs roumains, voire même dans des recherches réalisés par des étrangers inconscients de cet aléa.

considère que l'ensemble des indications géographiques ou ethnographiques d'Ovide peut être pris à la lettre: son œuvre serait un recueil de *res gestae*. L'approche critique y voit par contre un mélange d'inventions rhétoriques et d'observations ethnographiques: Ehlers parle de *res mixtae*.<sup>17</sup> Se pose alors la question si les deux apports peuvent être démêlés. Suivant d'aucuns, c'est impossible<sup>18</sup> et la recherche historique s'arrête à cette prise de conscience, raison pour laquelle nous les considérons comme « non-constructifs » ou « pessimistes ». D'autres chercheurs par contre pensent que l'analyse historique, en ayant recours à des instruments d'ordre philologique et historico-archéologique, est en mesure de faire la distinction entre l'invention et l'observation dans les *Tristes* et les *Pontiques* et de reconstruire, au moins partiellement, le contenu ethnographique, raison pour laquelle nous les désignons de « constructifs » et d'« optimistes ».

Il est clair que c'est ce dernier courant qui est à la fois le plus conforme aux critères de la recherche historique académique et qui a le plus de potentiel d'obtenir des résultats utiles à cette même recherche.

L'analyse historique critique constructive la plus systématique des deux dernières œuvres d'Ovide a jusqu'à présent été menée par Alexander Podossinov, dans le cadre de sa thèse de doctorat parue en traduction allemande en 1987 sous le titre *Ovids Dichtung als Quelle für die Geschichte des Schwarzmeergebiets*. Elle a deux avantages majeurs par rapport aux autres recherches: d'abord elle réunit un matériel que les autres chercheurs n'ont pas su rassembler à défaut de connaître toutes les langues dans lesquelles les recherches historiques sur les *Tristes* et les *Pontiques* ont été menées, ce qui fait qu'encore aujourd'hui, des chercheurs dans un même domaine s'ignorent: le latin et le grec, l'allemand, l'anglais, le français, l'italien, le bulgare, le roumain et le russe. Ensuite, Podossinov est le premier à chercher d'appliquer de façon systématique l'ensemble des instruments nécessaires à une telle analyse: nous les appellerons ici « absence de contenu ethnographique », « comparaison philologique verticale », « critère du vraisemblable », « comparaison philologique horizontale », « contradiction externe » et « contradiction interne ».

### 1.3 Instruments de l'analyse historique de l'œuvre tomitaine d'Ovide

L'« absence de contenu ethnographique » concerne les noms d'ethnies utilisés comme arabesque poétique alors que le poète ne décrit jamais aucune coutume ou caractéristique de l'ethnie respective. Tel est le cas des Scythes dans les *Tristes* et les *Pontiques*, dont le nom est un pur ornement rhétorique.<sup>19</sup>

La « comparaison philologique verticale » serait l'analyse du texte des deux derniers recueils ovidiens en le confrontant aux œuvres des auteurs latins ou grecs antérieurs à Ovide afin de retrouver d'éventuelles idées ou formules qu'il y aurait puisées. Cette méthode avait été appliquée déjà auparavant, avec des résultats diamétralement opposés: les uns, tel Eugène Lozovan,<sup>20</sup> y voyaient les signes de l'ethnocentrisme du poète romain qui ne peut échapper à ses références culturelles; les autres, tel Munteanu,<sup>21</sup> la confirmation que l'état des choses en Dobrogea n'avait pas changé depuis les auteurs qu'Ovide citait, puisqu'il était en mesure de les reprendre. Ce second point est réfuté par Podossinov qui met en relief le nombre de contradictions externes et internes insolubles qu'il entraîne.<sup>22</sup> Il reprend donc l'idée de l'ethnocentrisme d'Ovide et l'argumente de deux façons: d'une part, le poète latin est conditionné dans ses observations par sa culture d'origine et compare automatiquement tout à Rome; d'autre part, puisque ses lettres sont sans doute adressées à un public plus large que les seuls destinataires, Ovide n'est cru que lorsqu'il écrit du vraisemblable, c'est-à-dire lorsqu'il décrit des faits qui correspondent à ce que son public connaît: or, avant la mise en place de contacts réguliers entre Rome et la Dobrogea, la région n'est connue que par les littératures latine et grecque qui comportent soit des connaissances historiques et géographiques beaucoup plus anciennes, soit carrément un savoir mythologique, ce dont Ovide profite également pour aggraver dans ses poèmes ses conditions de relégation et se poser ainsi en victime. Podossinov constate que, au fur et à mesure que Rome intensifie ses échanges avec la Dobrogea et que le poète commence à s'adresser à des personnalités ayant eu un contact direct avec la région, Ovide utilise de moins en moins des références géographiques ou historiques d'auteurs antiques mais introduit des indications ethnographiques

<sup>17</sup> Ehlers 1988, 155: « Angemessener als *res gestae* einerseits und *res fictae* auf der anderen Seite scheint das Verständnis als *res mixtae* zu sein. »

<sup>18</sup> Ehlers 1988, 155: « Das Geflecht aus eindeutig falschen, immerhin möglichen und eher wahrscheinlichen Aussagen ist unentwirrtbar. »

<sup>19</sup> R. Minzloff cité par Podossinov 1987, 68.

<sup>20</sup> cité par Podossinov 1987, 59.

<sup>21</sup> cité par Podossinov 1987, 64.

<sup>22</sup> Podossinov 1987, 64 ss.

sans doute authentiques.<sup>23</sup> Ainsi, en analysant ses lettres, faut-il toujours appliquer le « critère du vraisemblable » bien qu'en tenant compte du fait qu'Ovide en a parfois dépassé les bornes, comme il l'admet lui-même.<sup>24</sup>

La connaissance du « vraisemblable » pour un Romain ou un Grec cultivé du temps d'Ovide peut ressortir de la « comparaison philologique horizontale » qui serait la comparaison textuelle entre Ovide et des auteurs contemporains. Deux cas de figure se dessinent: dans le premier, la comparaison peut être effectuée parce que l'auteur contemporain dispose d'un savoir culturel ou de sources littéraires analogues à ceux d'Ovide: tel est probablement le cas de Tite-Live et de Strabon. En ce qui concerne ce dernier, nous ignorons cependant quelle marge accorder à l'impact d'informations ethnographiques auquel Strabon, en tant qu'habitant à proximité du Pont-Euxin, a pu avoir accès. Dans le second cas, la comparaison peut être faite parce que l'auteur contemporain a vécu dans une situation analogue à celle d'Ovide. Tel est uniquement le cas de Dion Chrysostome qui a pu connaître l'état d'une cité grecque implantée en pays barbare un demi-siècle environ après Ovide et à 250 km à peu près de Tomis, lors de son séjour à Olbia. Pourtant, à nouveau, il y a une marge d'incertitude quant à la pertinence de la comparaison, puisque le contexte du règne de Domitien et la situation d'Olbia peuvent présenter des différences importantes avec le temps d'Auguste et la position de Tomis.

La « contradiction externe »<sup>25</sup> concerne l'ensemble de contradictions qui peuvent être relevées entre la description du climat, de la géographie et des habitants de la Dobrogea chez Ovide et les résultats des recherches climatographiques et des fouilles archéologiques respectivement les découvertes épigraphiques.

La « contradiction interne »<sup>26</sup> est sans doute l'instrument le plus puissant puisqu'il ne dépend pas des aléas liés aux interprétations et spéculations auxquelles sont soumises les sources externes. Il s'agit de mettre en évidence les endroits où le poète, pour un même sujet, se contredit ou change à dessein des éléments descriptifs ou les noms utilisés dans d'autres passages. En partie il s'agit donc de « lapsus »<sup>27</sup> et en partie d'ajustements: en effet,

lorsqu'Ovide écrit à des personnes qui connaissent la région, il se doit d'écrire les faits que ses correspondants ont pu observer et peuvent confirmer, tout en essayant de réduire au minimum la contradiction avec d'autres épîtres où il avait utilisé un savoir dépassé ou mythologique venant d'auteurs anciens. Ceci ne permet non seulement de préférer comme sources certaines lettres à d'autres vu leur destinataire, mais également de démêler dans les autres poèmes la partie de l'authentique et la partie de l'invention rhétorique, exercice possible bien que la marge de la spéculation reste nécessairement importante.

#### *1.4 But de notre recherche*

Ayant donc fait le tour des approches et des instruments possibles, nous en venons à l'aspect de l'analyse historique des *Tristes* et des *Pontiques* qui sera au cœur de ce travail: il s'agit de connaître la réalité historique des Gètes de la Dobrogea à l'époque d'Ovide vus par Ovide et de déterminer à quel point le poète se réfère à des auteurs antérieurs et à quel point il utilise des informations contemporaines respectivement sa propre observation. Ceci, étant donné la mention répétée des Gètes au sein de la cité de Tomis, nous oblige à nous interroger également, bien qu'en une mesure moindre, sur la nature des Tomitains.

Il est sûr que cet aspect a déjà été traité à plusieurs reprises<sup>28</sup> et qu'il a été probablement repris dans des analyses ultérieures dont nous ignorons l'existence, surtout à cause de l'inaccessibilité de certains mémoires et thèses et de notre ignorance de différentes langues employées dans les études ovidiennes. Ainsi, ce que nous nous proposons de faire reste modeste: il s'agit avant tout d'insister sur les points que Podossinov a évoqués sans les développer ultérieurement et de refaire l'analyse qu'il a effectuée pour l'ensemble des deux dernières œuvres d'Ovide mais uniquement pour les passages traitant explicitement des Gètes, afin de déterminer à quel point le poète peut nous renseigner sur les Gètes de son époque. Afin de faciliter l'analyse, nous procéderons de façon thématique tout en essayant de respecter l'ordre chronologique des lettres, pour autant qu'il peut être reconstitué.

<sup>23</sup> Podossinov 1987, 89–90, 97.

<sup>24</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 10, 35 : « *Qui veniunt instinc vix vos ea credere dicunt.* », « Ceux qui arrivent de chez vous (i.e. de Rome) disent que vous avez peine à le croire. »

<sup>25</sup> chez Podossinov 1987, 103–108.

<sup>26</sup> chez Podossinov 1987, 108–113.

<sup>27</sup> Podossinov 1987, 109: « In einer Reihe von Fällen verplaudert sich der Dichter ».

<sup>28</sup> Lascu 1971, 353. A ce propos nous aimerions déplorer ici que nous n'avons pas eu la possibilité de consulter Lascu 1957.

## II. Corps de texte

### II.1 Présence géographique

Plusieurs fois, Ovide mentionne les Gètes en les localisant généralement de façon très vague: « le Gétique » apparaît d'abord comme un territoire délimité, comportant éventuellement des champs cultivés (*arva*):

« *Hanc tuus e Getico mittit tibi Naso salutem*  
Du pays des Gètes ton ami Nason t'envoie ce  
'Bonne santé!' »<sup>29</sup>

« *Venimus in Geticos fines: moriamur in illis,*  
*Parcaque ad extremum qua mea coepit eat!*  
Je suis venu dans le pays des Gètes: que j'y  
meure et que ma Parque termine comme elle a  
commencé. »<sup>30</sup>

« *Hoc est quod possum Geticis tibi mittere ab aruis*  
C'est tout ce que je puis t'envoyer de la terre  
gétique »<sup>31</sup>

Ce territoire est une zone côtière ou une région  
qui va au moins jusqu'au littoral:

« *Detulit in Geticos Caesaris ira sinus.*  
La colère de César m'a déporté sur les côtes des  
Gètes. »<sup>32</sup>

« *Quoque loco est vitis, de palmite gemma movetur :*  
*Nam procul a Getico litore vitis abest.*  
Là où croît la vigne, un bourgeon point hors du  
sarment, car la vigne est loin du rivage des Gètes. »<sup>33</sup>

« *Hunc quoque de Getico, nostri studiose, libellum*  
*Litore praemissis quattuor adde meis!*  
Ce livre qui vient aussi du rivage des Gètes, joins-le,  
toi qui goûtes mon œuvre, aux quatre dont je l'ai  
fait précéder. »<sup>34</sup>

« *Naufragus in Getici litoris actus aquas*  
Naufragé poussé vers les eaux du rivage gète »<sup>35</sup>

Il s'agit du littoral gauche du Pont Euxin:

« *Nunc quoque tuta, precor, vasti secet ostia Ponti,*  
*Quasque petit, Getici litoris intret aquas.*

<sup>29</sup> Ovide, *Tristes*, 5, 13, 1.

<sup>30</sup> Ovide, *Pontiques*, 3, 7, 19–20 (A mes amis, second semestre 13?).

<sup>31</sup> Ovide, *Pontiques*, 1, 9, 45 (A Cotta Maxime).

<sup>32</sup> Ovide, *Tristes*, 1, 5, 62.

<sup>33</sup> Ovide, *Tristes*, 3, 12, 13–14 (printemps 10).

<sup>34</sup> Ovide, *Tristes*, 5, 1, 1–2 (12).

<sup>35</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 4, 8 (A Sextus Pompée, avant 13).

Je prie pour que, maintenant encore, il franchisse  
sans danger l'entrée du vaste Pont et pénètre dans  
les eaux du rivage Gète, terme de son voyage »<sup>36</sup>

« *fleximus in laeuum cursus...*  
nous dirigeons notre course vers la (rive) gauche »<sup>37</sup>

Des colons milésiens se sont installés sur le lit-  
toral gète:

« *Huc quoque Mileto missi venere coloni*  
*Inque Getis Graias constituere domos.*  
ici aussi sont venus des colons envoyés de Milet qui  
bâtirent des maisons grecques chez les Gètes. »<sup>38</sup>

Tomis est une colonie milésienne:<sup>39</sup>  
« *A quibus (locis) adveniat Miletida sospes ad urbem,*  
*Offensi quo me detulit ira dei!*  
Puisse-t-il de là aborder sain et sauf à la ville milé-  
sienne où m'a relégué la colère d'un dieu offensé!"<sup>40</sup>

Le territoire de Tomis se trouve sur le littoral gète:

« *Naso Tomitanae iam non novus incola terrae*  
*hoc tibi de Getico litore mittit opus.*  
Nason, qui n'est plus désormais un nouveau venu  
sur le territoire de Tomes, t'adresse cet ouvrage du  
littoral gétique. »<sup>41</sup>

<sup>36</sup> Ovide, *Tristes*, 1, 10, 13–14 (pendant le voyage).

<sup>37</sup> Ovide, *Tristes*, 1, 10, 17 (pendant le voyage) (trad. pers.).

<sup>38</sup> Ovide, *Tristes*, 3, 9, 3–4.

<sup>39</sup> voir aussi Pseudo-Scymnos 764 s. (éd. Korenjak 2003), (F5) (IIe–Ier siècle av.) : « Tomeoi ist als Kolonie der Milesier entstanden ; es ist von Skythen im Kreis bewohnt. (*hupò Skuthôn en kúklò oikoumena*) » ; Radu Vulpe voit cette filiation confirmée par la nécessité des Milésiens de détenir tous les points d'escales nécessaires pour rejoindre leur colonie d'Istros et par l'utilisation du dialecte ionien dans les inscriptions tomitaines. (Vulpe 1969, 151–152) ; Gabriel Talmaçhi présente Tomis comme un *emporion* d'Istros, qui aurait été repris à un moment donné par les Milésiens (Talmaçhi 2006, 19) ; Vulpe, sans doute dans une perspective patriotique, s'élève contre le terme d'*emporion* et affirme que toute fondation grecque donne naissance à une cité. (Vulpe 1969, 153–154) ; à ce propos, l'unique indice dont nous disposons est l'absence chez Pseudo-Scylax, auteur du IVe siècle, de la mention de Tomis parmi les cités du littoral gauche du Pont, ce qui pourrait signaler son inimportance à l'époque (Pseudo-Scylax éd. Counillon 2004) ; Tomis croît en importance lorsque les marchands grecs commencent à utiliser le chemin terrestre entre Axiopolis (près de l'actuelle Cernavodă) et Tomis au lieu de passer par les bouches du Danube, ce qui provoque en même temps le déclin d'Istros. Ce changement de voie commerciale est possible grâce à la sécurisation du chemin terrestre suite à l'intégration de Tomis au royaume de Macédoine et puis à celui du diadoque Lysimaque (Vulpe 1969, 154–157).

<sup>40</sup> Ovide, *Tristes*, 1, 10, 41–42.

<sup>41</sup> Ovide, *Pontiques*, 1, 1, 2 (A Brutus, second semestre an 13).

Les Gètes harcèlent les habitants de Tomis en hiver lorsque le Danube est gelé, mais en sont séparés en été par le fleuve qui sert alors de protection à la ville:

« *Sauromatae cingunt, fera gens, Bessique Getaeque, 5*  
*Quam non ingenio nomina digna meo!*  
*Dum tamen aura tepet, medio defendimur Histro:*  
*Ille suis liquidus bella repellit aquis.*  
*At cum tristis hiems squalentia protulit ora,*  
*Terraque marmoreo est candida facta gelu, 10*  
*Dum parat et Boreas et nix habitare sub Arcto,*  
*Tum patet has gentes axe tremente premi.*

Les Sarmates m'entourent, peuple farouche, et les Besses et les Gètes, noms combien indignes de mon inspiration! Cependant tant que la brise est tiède, le Danube qui nous en sépare, nous sert de rempart et de son cours liquide repousse les attaques. Mais quand le triste hiver a montré son hideux visage et que le gel marmoréen a blanchi la terre, tandis que Borée et la neige s'apprentent à s'établir à demeure au-dessous de l'Ourse, on voit ces peuples accablés par le pôle frissonnant. »<sup>42</sup>

En l'an 12, les Gètes prennent au roi odryse la ville d'Aegisos située près de l'Ister, nom du Danube inférieur:

« *Stat vetus urbs, ripae vicina binominis Histri,*  
*moenibus et positu vix adeunda loci.*  
*Caspium Aegisos, de se si credimus ipsis*  
*condidit et proprio nomine dixit opus.*  
*Hanc ferus Odrysiis inopino Marte peremptis 15*  
*cepit et in regem sustulit arma Getes.*

Près de l'Hister au double nom s'élève une ville antique rendue presque inabordable par ses murailles et sa position. Si on en croit ce que disent d'eux-mêmes les habitants, le Caspien Aegisos la fonda et donna nom à son œuvre. Les Gètes barbares, après avoir massacré les Odryses, par surprise, prirent et portèrent les armes contre le roi. »<sup>43</sup>

Le militaire Vestalis a combattu les Gètes sur l'Ister à un moment donné et repris une place qui est soit la même Aegisos, soit, d'après d'autres manuscrits, un lieu appelé Egylos ou Aegilos:

« *Non negat hoc Hister, cujus tua dextera quondam*  
*puniceam Getico sanguine fecit aquam. 20*  
*Non negat Aegisos, quae te subeunte recepta (egisos,*  
*egylos, aegilos)*  
*sensit in ingenio nil opis esse loci.*

<sup>42</sup> Ovide, *Tristes*, 3, 10, 5–12 (après l'été 9).

<sup>43</sup> Ovide, *Pontiques*, 1, 8, 5–16 (A Sévère, automne 12).

L'Hister ne le nie pas, dont jadis ta main fit rougir l'eau du sang des Gètes. Aegisos ne le nie pas, qui, attaquée par toi et reprise, comprit que sa situation favorable ne lui était d'aucun secours. »<sup>44</sup>

La population de la région de Tomis est en grande partie gète :

« *Turba Tomitanae quae sit regionis et inter*  
*Quos habitem mores discere cura tibi est ? 10*  
*Mixta sit haec quamvis inter Graecosque Getasque,*  
*A male pacatis plus trahit ora Getis.*

Es-tu curieux de connaître le peuple de la région de Tomes et les mœurs au milieu desquelles je vis ? La population de cette côte est mêlée de Grecs et de Gètes, mais les Gètes mal pacifiés dominent. »<sup>45</sup>

La cité de Tomis est protégée par de faibles défenses des attaques Gètes:

« *... custodia muri*  
*Submovet infestos clausaque porta Getas.*  
 la protection du rempart et la porte fermée contiennent l'ennemi Gète. »<sup>46</sup>

« *Vivere quam miserum est inter Bessosque Getasque*  
*Illum qui populi semper in ore fuit !*  
*Quam miserum est porta vitam muroque tueri*  
*Vixque sui tutum viribus esse loci ! 70*  
 Quel malheur de vivre parmi les Besses et les Gètes pour celui dont les vers étaient sans cesse sur les lèvres du peuple ! Quel malheur de protéger sa vie par une porte et par un mur et d'être à peine protégé par des fortifications. »<sup>47</sup>

Les barbares sont présents au sein même de la cité de Tomis et y sont majoritaires:

« *Vix ope castelli defendimur et tamen intus*  
*Mixta facit Graecis barbara turba metum.*  
*Quippe simul nobis habitat discrimine nullo*  
*Barbarus et tecti plus quoque parte tenet. 30*

Les fortifications de la place nous défendent à peine, et pourtant à l'intérieur une foule barbare mêlée aux Grecs sème l'épouvante, car les barbares habitent pêle-mêle avec nous et occupent aussi la plus grande partie des maisons. »<sup>48</sup>

Et ils s'entretuent même sur le forum (voir aussi II.5):

<sup>44</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 7, 1–38 (A Vestalis, après 13).

<sup>45</sup> Ovide, *Tristes*, 5, 7, 9–12.

<sup>46</sup> Ovide, *Tristes*, 3, 14, 41–42.

<sup>47</sup> Ovide, *Tristes*, 4, 1, 67–84.

<sup>48</sup> Ovide, *Tristes*, 5, 10, 27–30 (après 11).

« *Adde quod injustum rigido jus dicitur ense,  
Dantur et in medio vulnera saepe foro.*

Ajoutez que le glaive inflexible est l'instrument d'une injuste justice et que le sang coule souvent en plein forum. »<sup>49</sup>

Cependant pour les deux derniers cas, il n'est pas clair si le poète se réfère aux Gètes, aux barbares en général ou encore aux Grecs barbarisés.

Nous constatons tout de suite une contradiction en ce qui concerne les indications de présence géographique des Gètes chez Ovide: dans *Tristes* 3, 10, 5–12 ils sont décrits comme des envahisseurs saisonniers qui, lorsque le Danube est dégelé, sont retenus par les eaux. Si le Danube a la fonction d'une frontière et d'un rempart naturel pour Tomis, qui se trouve à une centaine de kilomètres au sud du fleuve, les Gètes doivent logiquement être situés au nord de la barrière naturelle. Par ailleurs, l'unique place forte attaquée par les Gètes qui est nommément mentionnée chez Ovide est Aegisos qui se trouve aux confins du delta du Danube,<sup>50</sup> aux confins septentrionaux de la Dobrogea, identifiée aujourd'hui avec la ville moderne de Tulcea. Dans ce cas « les champs gètes » et « le littoral gète » comme lieu de sa relégation ne seraient que des indications géographiques ou poétiques sans contenu ethnographique effectif. Cependant, le poète fait assez souvent transparaitre l'idée que les Gètes viennent jusque devant les remparts de Tomis et non seulement comme envahisseurs, mais également comme « foule » (*turba*) qui y réside à long terme. Finalement, il insinue à de nombreuses reprises leur présence au sein même de la cité, tout en veillant apparemment toujours à laisser un certain flou entre la population grecque barbarisée de Tomis et ses prétendus habitants barbares, Gètes ou Sarmates, ce dernier étant un peuple qu'Ovide évoque souvent parallèlement aux Gètes et dont l'apparition dans la Dobrogea vers l'époque de la relégation du poète est attestée par d'autres auteurs anciens et par l'archéologie.<sup>51</sup> Nous verrons plus

loin (II.2) que selon ses dires, à Tomis le gète et le sarmate sont les langues courantes. La présence des Gètes à la fois en dehors et au sein des remparts de Tomis semble également contradictoire.

Une série d'auteurs, dont également Podossinov,<sup>52</sup> ont résolu la contradiction en supposant que les Gètes étaient divisés en deux à l'époque : la partie du sud du Danube aurait été soumise par les Romains et leurs royaumes annexés au royaume des Odryses, vassal de Rome, alors que la partie transdanubienne serait restée autonome et aurait continué à mener des attaques contre les forces odryses et romaines, telle celle d'Aegissos. Ovide aurait consciemment mélangé Gètes pacifiés et insoumis afin d'intensifier l'image du barbare sanguinaire toujours aux portes de la cité.

Il nous semble qu'il faut accorder une attention particulière à l'expression de « Gètes mal pacifiés » (*male pacati Geti*) dans *Tristes*, 5, 7, 12 : il pourrait

des Bistones, là les traits lancés par la main des Sarmates. » ; Dion Cassius 54, 20, 3 (éd. Cary 1967) : « The uprisings in Dalmatia and in Spain were quelled in a short time. Macedonia was ravaged by the Dentheleti and the Scordisci. In Thrace somewhat earlier Marcus Lollius, while aiding Rhometalces, the uncle and guardian of the sons of Cotys, had subjugated the Bessi. Later Lucius Gallus conquered the Sarmatians for the same reason and drove them back across the Ister. » (16 avant notre ère) ; Dion Cassius 55, 30 (éd. Cary 1967) : « Later, when Severus withdrew to Moesia, because the Dacians and Sarmatians were ravaging it, and Tiberius and Messallinus were tarrying in Siscia, the Dalmatians overran the territory of their allies and caused many more to revolt. » ; Florus 2, 29 (éd. Jal 1967) : « *Sarmatae patentibus campis inequitant. Et hos per eundem Lentulum prohibere Danuvio satis fuit. Nihil praeter nives pruinasque et silvas habent. Tanta barbaria est, ut nec intellegant pacem.* », « Les Sarmates parcourant à cheval des plaines étendues. A eux aussi on se contenta, par l'entremise du même Lentulus, d'interdire l'accès au Danube. Ils n'ont rien que des neiges, frimas et forêts. Leur barbarie est telle qu'ils ne comprennent même pas ce qu'est la paix. » ; Florus 2, 34 (éd. Jal 1967) : « *Omnibus ad occasum et meridiem pacatis gentibus ad septentrionem quoque, dumtaxat intra Rhenum atque Danuvium, item ad orientem intra Cyrum et Euphratem, illi quoque reliqui, qui immunes imperii erant, sentiebant tamen magnitudinem et victorem gentium populum Romanum reverebantur. Nam et Scythae misere legatos et Sarmatae amicitiam petentes...* », « Toutes les nations étant pacifiées à l'Ouest et au Sud, de même qu'au Nord, du moins entre le Rhin et le Danube, et à l'Est, entre le Cyrus et l'Euphrate, les autres peuples qui échappaient à notre domination sentaient pourtant, eux aussi, notre grandeur et respectaient le peuple romain, vainqueur des nations. En effet, les Scythes et les Sarmates envoyèrent des ambassadeurs... » ; cf. *Res gestae divi Augusti* 31 (éd. Scheid 2007) : « ... *Nostram amicitiam appetiverunt per legatos Bastarnae Scythaeque et Sarmatarum, qui sunt citra flumen Tanaiam et ultra reges...* », « ... Les Bastarnes, les Scythes et les rois des Sarmates qui habitent de part et d'autre du Tanaïs... ont demandé notre amitié par des ambassadeurs. »

<sup>52</sup> Podossinov 1987, 144.

<sup>49</sup> Ovide, *Tristes*, 5, 10, 43–44 (après 11).

<sup>50</sup> Podossinov 1987, 162.

<sup>51</sup> à ce propos voir Podossinov 1987, 64, 106 ; Ovide, *Tristes*, 2, 195–198 : « *Longius hac nihil est, nisi tantum frigus et hostes / Et maris adstricto quae coit unda gelu. / Hactenus Euxini pars est Romana sinistra, / Proxima Bastarnae Sauromatae tenent.* », « Il n'y a rien au-delà (du Danube) sinon le froid, les ennemis et l'eau de la mer prise par le gel qui la saisit. Ici s'arrête la domination romaine sur la rive occidentale du Pont-Euxin ; les Bastarnes et les Sarmates occupent le territoire voisin. » ; *Pontiques*, 1, 3, 60 : « *altera Bistonias pars est sensura sarisas, altera Sarmatica spicula missa manu.* », « ici menacent les piques

s'agir d'un gêne de la part du poète qui, s'il dramatise d'un côté ses conditions de vie afin d'obtenir la pitié des proches du prince et ainsi la clémence d'Auguste, de l'autre ne peut pas nier complètement la réalité, surtout si celle-ci a des chances d'être connue à Rome. Or, le 4 juillet 26 avant notre ère, M. Licinius Crassus a célébré son triomphe sur la Thrace et les Gètes<sup>53</sup> et pour les Romains, les Gètes sont donc sans doute « pacifiés », c'est-à-dire soumis à l'autorité romaine. Par ailleurs, si Ovide évoque la cohabitation, apparemment même sans discrimination, en un même endroit des Grecs et des Gètes, l'idée qu'il donne à son public est aussi celle d'un minimum de paix entre ces deux mêmes groupes, paix qu'à d'autres endroits il fait reposer sur le degré d'assimilation des Grecs aux Gètes. Il semble donc impensable que les Gètes attaquent inlassablement les Grecs comme Ovide le fait sous-entendre à plusieurs reprises et déjà dans des épîtres antérieures à ce passage-ci. Afin d'atténuer cette contradiction, l'unique explication qu'il peut donc donner, à moins de ne faire la distinction supposée entre Gètes pacifiés et insoumis habitant respectivement les deux rives opposés du Danube, c'est d'insinuer que les Gètes pacifiés sont des rebelles contre l'autorité en place, donc des *male pacati*.

Cependant, un vers assez obscur d'Ovide pourrait nous indiquer que les Gètes ne connaissent en fait presque pas le territoire de Tomis :

« *nec vacat (Caesar) in qua sint positi regione Tomitae 75  
quaerere – fnitimo vix loca nota Getae –  
aut quid Sauromatae faciant, quid Iazyges acres*  
et (César) n'a pas le temps de demander en quelle contrée vivent les habitants de Tomes – lieux à peine connus des Gètes leurs voisins – ou ce que font les Sarmates, les sauvages Iazyges»<sup>54</sup>

Les Gètes qui dans les *Tristes* venaient assaillir les remparts même de Tomis en seraient à présent à peu près ignorants ? Quel est le but du poète dans cette affirmation ? Montrer l'isolation de Tomis face même à ses propres voisins ? Ainsi Ovide nierait ses propres affirmations que les Gètes viennent régulièrement attaquer la cité ou qu'ils habitent son territoire et même son espace urbain et il avouerait qu'il n'a pas pu en fréquenter

<sup>53</sup> CIL I/2, 478 *Tabulae triumphorum barberiniae* : « 727 m. *licinius crassus exs traechia et geteis IV non iul trium palmam dedit* »

<sup>54</sup> Ovide, *Pontiques*, 1, 2, 75–78 (A Fabius Maximus, hiver 12–13).

beaucoup, contrairement à ce qu'il prétend ailleurs (II.2).

Ceci serait en accord avec les deux contradictions externes que nous pouvons constater à ce point : d'abord, l'archéologie tomitaine a relevé que la cité, au temps d'Ovide, était parfaitement grecque et par ses édifices publics et par ses inscriptions et que l'élément gète, s'il a été présent, a dû être si hellénisé qu'il n'a pas laissé de traces.<sup>55</sup> D'autre part, comme le relève Podossinov, aucune référence aux Gètes à Tomis ne se trouve dans les lettres des *Tristes* et des *Pontiques* adressées aux personnalités romaines qui ont été à Tomis et en Dobrogea alors que nous savons qu'Ovide est obligé à n'y relater que des faits que ses destinataires ont pu constater et peuvent ainsi confirmer.<sup>56</sup>

Cependant nous ne devons pas en conclure trop rapidement qu'il n'y a pas eu de Gètes à Tomis ou dans ses alentours ou que les Gètes seraient une pure invention rhétorique du poète. En effet, il n'y a pas d'absence de contenu ethnographique comme pour les Scythes, mais au contraire, comme nous allons le constater par la suite, les Gètes sont décrits avec de nombreux détails et il s'agit même du groupe populaire le plus développé dans les *Tristes* et les *Pontiques*. Cependant, nous ignorons d'où Ovide tient son matériel ethnographique, s'il s'agit de ses observations propres, de sources orales ou iconographiques ou uniquement de reprises d'autres auteurs, et en quelle mesure ces détails se rapportent vraiment aux Gètes, questions qui créent le plus grand doute et sur lesquelles nous reviendrons aux points successifs.

Pour revenir à la présence géographique des Gètes et à leur localisation au nord du Danube et en Dobrogea actuelle, il est important de constater qu'Ovide les situe à proximité de Tomis dans *Tristes*, 1, 10, 13–14, alors qu'il achève le premier livre des *Tristes* avant même d'être arrivé au terme de son voyage comme le montre le contenu de celui-ci : en effet, le poète y décrit épître par épître la partie respective de la route qu'il parcourt. Or, comme l'a relevé Podossinov, dans l'intégralité de son œuvre antérieure qui nous est parvenue, Ovide n'évoque jamais les Gètes. Podossinov l'attribue au fait que le poète s'intéressait avant tout aux sujets mythologiques archaïques.<sup>57</sup> Se pose donc la question d'où Ovide sort de façon si imprévue le nom de « gète ». Nous ne pouvons exclure qu'il l'a peut-être déjà rencontré antérieurement à Rome sans qu'il nous soit parvenu dans une de ses

<sup>55</sup> Pippidi 1965, 297 ; Podossinov 1987, 107.

<sup>56</sup> Podossinov 1987, 145.

<sup>57</sup> Podossinov 1987, 36.

œuvres ou qu'il l'a appris au cours de son voyage. Dans les deux cas, la source peut être orale, mais Ovide ne peut utiliser le nom que s'il représente déjà une certaine idée dans la conscience collective romaine. Nous pouvons supposer deux origines à un tel savoir chez son public romain : d'une part, les bruits liés aux opérations militaires romaines dans la Dobrogea et au triomphe de Crassus mentionné auparavant et d'autre part les sources littéraires latines ou grecques. Les premiers sont éventuellement mentionnés chez des contemporains d'Ovide, les secondes chez les auteurs antérieurs. Comme les derniers se retrouvent possiblement aussi chez les premiers, il convient de commencer par la « comparaison philologique verticale ».

Le premier auteur à nous être parvenu qui situe géographiquement les Gètes est Hérodote :

« Avant d'arriver à l'Istros, Darius soumit en premier lieu les Gètes... »<sup>58</sup>

Il s'agit du roi perse Darius Ier qui, vers la fin du VIe siècle avant notre ère, se dirige avec une armée vers la Scythie, donc vers le nord. Les Gètes, « les plus vaillants (*andrèiôtatoi*) et les plus justes (*dikaiôtatoi*) des Thraces », contrairement aux Thraces qui habitent « au-dessus d'Apollonie » et à ceux de Mésambria, lui barrent la route et sont par la suite soumis par le roi.<sup>59</sup> Puisque les cités d'Apollonie et de Mésambrie sont situées au sud du Danube et que Darius rencontre les Gètes avant d'atteindre l'Istre, donc le même fleuve, les Gètes semblent occuper à ce moment-là la région de la Dobrogea actuelle. Nous ignorons cependant s'ils s'étendent encore davantage vers le nord.

Un deuxième auteur à parler des Gètes est Thucydide qui, dans le livre 2 de la guerre du Péloponnèse, décrit comment le roi odryse Sitalcès (seconde moitié du Ve siècle avant notre ère) recrute des Gètes :

« par delà l'Hémos et dans tous les autres établissements situés en deçà de l'Istros, dans la partie tournée plutôt vers le Pont-Euxin »<sup>60</sup>

Le territoire ainsi délimité correspond à la région définie par Hérodote bien que les indications géographiques varient légèrement : au lieu d'utiliser comme frontière méridionale les deux cités

côtières d'Apollonie et de Mésambrie, Thucydide se réfère à la montagne de l'Hémos qui se trouve plus à l'intérieur du pays mais sur la même hauteur que ces deux villes. La limite septentrionale reste le Danube et, par rapport à Hérodote, Thucydide ajoute la précision que les établissements des Gètes se situent plutôt vers le littoral de la Mer Noire. Pourtant, à nouveau, il n'est pas clair si les Gètes habitent également au-delà du Danube. Un peu plus loin, ils sont dits « voisins des Scythes », cependant nous ignorons jusqu'à quel point la Scythie descend depuis le nord vers le fleuve.

Sur la base de ces deux auteurs, il semble donc licite d'admettre qu'un Romain cultivé, qui n'avait pas nécessairement conscience d'éventuels changements ethniques dans une région si lointaine, pouvait s'imaginer la présence de Gètes sur la rive méridionale du Danube et dans l'intégralité de la Dobrogea actuelle et qu'Ovide, en en parlant dans ses lettres, fait usage d'une opinion courante. Cependant, lorsque nous faisons la « comparaison philologique horizontale », nous constatons qu'étrangement, cette représentation ne se retrouve pas chez Strabon. En effet, le pays des Gètes a pour limite méridionale le Danube :

« Le sud de la Germanie sur la rive opposée à l'Elbe aux abords immédiats du fleuve est habité par les Suèves. Leurs proches voisins sont les Gètes, dont le territoire forme, au début, une bande de terre étroite entre l'Istros au sud et les contreforts de la forêt Hercynienne au nord, englobant lui aussi dans ses limites un district montagneux ; il s'élargit ensuite en direction du nord jusqu'au pays des Tyrégètes ; mais nous ne sommes pas en mesure de préciser ses limites exactes. »<sup>61</sup>

Par ailleurs, Alexandre le Grand, lors de son expédition contre les Thraces pousse, sans aucun doute depuis son pays natal, donc le sud, jusque vers le Danube dont la rive opposée, donc logiquement celle septentrionale, est occupée par les Gètes :

« Alexandre, le fils de Philippe, dans son expédition contre les Thraces d'au-delà l'Haimos envahit le pays des Triballes. Voyant qu'il s'étendait jusqu'à l'Istros et l'île de Peuké qui est dans le lit même de ce fleuve tandis que la rive opposée était tenue par les Gètes, il poussa, dit-on, jusque là, mais faute d'embarcations suffisantes, il ne put débarquer dans l'île où le roi des Triballes, Syrmos, s'était réfugié et résistait à ses assauts : il franchit

<sup>58</sup> Hérodote 4, 93 (éd. Legrand 1945).

<sup>59</sup> Hérodote 4, 93 (éd. Legrand 1945).

<sup>60</sup> Thucydide 2, 96 (éd. Romilly 1962).

<sup>61</sup> Strabon 7, 3, 1 (éd. Baladié 1989).

alors le fleuve pour marcher contre les Gètes, s'empara de leur ville, puis s'empressa de retourner dans son pays quand il eut reçu des présents de ces populations et de Syrmos. »<sup>62</sup>

Mais la présence sur la seule rive septentrionale du Danube semble remise en question par le passage suivant :

« Les Gètes étaient considérés par les Grecs comme des Thraces. Ils étaient installés sur les rives de l'Istros de même que les Mysiens qui sont des Thraces eux aussi et qu'on désigne, de nos jours, du nom de Moesiens. »<sup>63</sup>

En effet, les Gètes y apparaissent comme peuplant les deux rives du Danube et le même territoire que les Mysiens que Strabon identifie aux Moesiens (Mésiens), terme qui, comme nous le verrons plus loin, peut se référer aux peuples au sud du Danube et au nord de la Thrace ou du mont Hémos. Cependant, cette identification sur laquelle il s'étend longuement au début de ce chapitre 3 à tel point d'en oublier presque l'objet principal de son discours, soit les Gètes, est une théorie personnelle pour laquelle ni ses contemporains ni les historiens modernes ne sont obligés à le suivre, même si Ovide fait effectivement aussi ce rapprochement en appelant à plusieurs reprises les habitants de la Dobrogea « Mysiens ». <sup>64</sup> D'autre part, même si le lecteur antique ou nous-mêmes acceptons cette identification, elle n'est pas nécessairement une contradiction, puisque Strabon se réfère, par le temps verbal qu'il utilise, à un état antérieur qui est peut-être celui rapporté par les Grecs, donc probablement les auteurs plus anciens dont sans doute Hérodote, qui, dans la phrase précédente, « considéraient les Gètes comme des Thraces », ce qui indiquerait alors un changement de la composition ethnique de la Dobrogea depuis Hérodote et Thucydide.

Dans deux passages où Strabon distingue les Gètes des Daces<sup>65</sup> tout en affirmant qu'ils sont un même peuple et parlent la même langue, il définit le territoire gète sur sa longueur comme commençant à l'endroit depuis où le Danube est appelé Istre et allant jusqu'à la Mer Noire. La limite entre

le Danube et l'Istre, sont les cataractes du Danube, soit la zone où de nos jours, en venant de la Serbie, le Danube devient la frontière entre le territoire serbe et celui roumain :

« Il existe dans leur pays une autre division qui remonte à une époque reculée : on distingue leur population par deux noms différents, celui de Daces et celui de Gètes. On appelle Gètes ceux qui sont établis en direction du Pont-Euxin et de l'Orient, Daces ceux qui sont à l'opposé, vers la Germanie et les sources de l'Istros. »<sup>66</sup>

« Le fleuve Marisos<sup>67</sup> traverse le territoire de ces peuples avant de se jeter dans le Danube que les Romains utilisaient pendant la guerre pour acheminer leur matériel militaire. Ils appelaient, en effet, Danube le cours supérieur du fleuve entre sa source et les cataractes où il traverse principalement le pays des Daces, tandis qu'on donne le nom d'Istros à la partie inférieure où il longe le territoire des Gètes jusqu'au Pont-Euxin. Les Daces parlent la même langue que les Gètes. »<sup>68</sup>

Cette fois-ci, les Gètes sont décrits comme peuple migrateur qui traverse sans cesse le Danube et qui s'est mélangé aux peuples de la Dobrogea :

« En Grèce, on connaît les Gètes surtout parce que, dans leurs migrations, ils passent continuellement d'une rive à l'autre de l'Istros et qu'ils sont venus se mêler aux Thraces et aux Moesiens. »<sup>69</sup>

Or, si une telle représentation des Gètes circulait à l'époque de Strabon dans le monde hellénistique, il est probable qu'elle n'était pas absente non plus dans le monde romain. Par ailleurs, si les Grecs avaient cette idée-là des Gètes, c'est probablement parce qu'ils avaient eux-mêmes été touchés par ces migrations c'est-à-dire sans aucun doute dans leur commerce et dans leurs cités pontiques. Ceci permettrait à Ovide d'utiliser non seulement l'idée « reçue » de la présence de Gètes comme peuple demeurant de façon stable en Dobrogea, sans préciser alors s'il s'agit de Gètes mélangés à d'autres peuples de la région ou non et d'autre part de décrire Tomis comme étant sans arrêt attaquée par des Gètes qui passent le Danube, même si cela n'était pas le cas, puisque son public ignore

<sup>62</sup> Strabon 7, 3, 8 (éd. Baladié 1989).

<sup>63</sup> Strabon 7, 3, 2 (éd. Baladié 1989).

<sup>64</sup> par exemple Ovide, *Pontiques*, 4, 9, 77 citée plus loin.

<sup>65</sup> confronter avec la distinction faite entre Gètes et Daces et avec les origines qui leur sont attribuées chez Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 4, 80 (éd. König 1988) : « *Ab (Histro) in plenum quidem omnes Scytharum sunt gentes, variae tamen littori adposita tenuere, alias Getae, Daci Romanis dicti, alias Sarmatae, Graecis Sauromatae...* »

<sup>66</sup> Strabon 7, 3, 12 (éd. Baladié 1989).

<sup>67</sup> peut-être la Mureş (voir Baladié 1989).

<sup>68</sup> Strabon 7, 3, 12 (éd. Baladié 1989).

<sup>69</sup> Strabon 7, 3, 13 (éd. Baladié 1989).

probablement les distances entre les différentes cités grecques au sud du Danube et le fleuve et les portées des invasions gètes.

Strabon nous livre encore un détail intéressant concernant Sextus Aelius Catus, consul en 4 de notre ère :

« Encore de nos jours, en effet, Aelius Catus a pris chez les Gètes 50'000 personnes d'une tribu qui parle la même langue que les Thraces et les a déplacés de la rive opposée de l'Istros en Thrace. Ils vivent là maintenant et on les appelle Moesiens, soit qu'ils aient à l'origine porté ce nom et l'aient changé en celui de Mysiens en Asie, soit qu'ils aient déjà anciennement été appelés Mysiens quand ils étaient en Thrace, ce qui est plus conforme à la vérité historique et au témoignage du poète (c.-à-d. Homère). »<sup>70</sup>

De tels déplacements de populations, forcés ou non, ont été effectivement constatés par l'archéologie qui remarque qu'à cette époque des établissements gètes, identifiables par leur inventaire spécifique, disparaissent au nord du Danube et réapparaissent au sud du fleuve, en Serbie et en Bulgarie. Un événement pareil se produit dans la région sous l'empereur Néron, probablement en l'an 62, lorsque le gouverneur de la Mésie, Ti. Plautius Silvanus Aelianus, installe quelque 100 000 « trans-danubiens » dans sa province *ad praestanda tributa*.<sup>71</sup>

Si ce déplacement de population aurait donc eu lieu, il est possible qu'il a eu des répercussions à Rome, comme toutes les autres actions militaires dans la région, que nous verrons un peu plus loin. Il est probable que Strabon, qui parle d'un fait d'actualité, en ait été informé par voie orale. En tout cas, vu le caractère confus de son affirmation qui est en contradiction avec le passage cité de 7, 3, 2 où il avait fait la distinction entre les Gètes et les Mysiens devenus Moesiens, nous devons admettre qu'il a essayé d'harmoniser ici des sources d'origines différentes, dont la seule citée, Homère,<sup>72</sup> peut, du point de vue d'un historien moderne, être difficilement conciliée avec des faits du Ier siècle de notre ère. Mais Strabon montre bien à quelles confusions un esprit cultivé de l'époque pouvait être exposé s'il essayait de prendre en compte toutes les sources en tenant compte de l'autorité.

En ce qui concerne la localisation des Gètes pendant les campagnes militaires romaines en

Dobrogea au temps d'Ovide, nous pouvons nous référer à un auteur du IIe siècle, qu'est le politicien et historien romain Dion Cassius.

Lorsque Dion Cassius décrit la campagne de Marcus Licinius Crassus qui, en 30 avant notre ère, marche contre les Bastarnes en avançant jusqu'au Danube et qui en même temps doit livrer combat aux Moesiens<sup>73</sup> et encore plus tard, sur le chemin du retour, aux Thraces dont seuls les Odryses sont restés loyaux envers Rome, les Gètes ne sont au début pas mentionnés.<sup>74</sup> Ils n'apparaissent qu'au moment où Crassus est sollicité par un roi gète, Roles, de lui venir en aide contre un autre roi, Dapyx, ce dont le général, à la bonne romaine, profite pour attaquer un troisième roi gète, Zyraxes, dans sa place forte de Genucla située sur une des rives du Danube, alors que, aux dires de Dion Cassius, il n'avait aucun lien avec Dapyx. Mais Crassus avait entendu que les étendards que les Bastarnes avaient pris près d'Istros à Gaius Antonius s'y trouvaient. Crassus prend la place mais sans arriver à capturer le roi qui est parti en Scythie pour recruter des mercenaires.<sup>75</sup> Or,

<sup>73</sup> cf. aussi Florus 2, 26 (éd. Jal 1967): « *Moesi quam feri, quam truces fuerint, quam ipsorum etiam barbari barbarorum horribile dictum est. Unus ducum ante aciem postulato silentio: « Qui vos estis? », inquit, reponsum invicem: « Romani gentium domini ». Et ille « ita » inquit « fiet, si nos viceritis ». Accepit omen Marcus Crassus. Illi statim ante aciem inmolato equo concepere votum, ut caesorum extis ducum et litarent et vescerentur. Deos audisse crediderim: nec tubas sustinere potuerunt... »*, « Quant aux Mésiens, leur sauvagerie, leur cruauté, leur caractère, le plus barbare qui soit parmi les barbares, sont choses horribles à dire. Un de leurs chefs ayant demandé le silence avant la bataille: « Qui êtes-vous? » dit-il. On lui répondit: « Les Romains, les maîtres des nations ». Et lui: « Il en sera ainsi, si vous arrivez à nous vaincre! » Marcus Crassus en accepta l'augure. Aussitôt, devant les lignes, ils immolèrent un cheval et firent le vœu d'offrir en sacrifice les entrailles des généraux tués et de s'en nourrir. C'est à croire que les dieux les (?) entendirent, car ils ne purent même pas soutenir le son des trompettes... »

<sup>74</sup> Dion Cassius 51, 23–25 (éd. Cary 1967)

<sup>75</sup> Dion Cassius 51, 26 (éd. Cary 1967): « While he was thus engaged, Roles, who had become embroiled with Dapyx, himself also king of a tribe of the Getae, sent for him. Crassus went to his aid, and by hurling the horse of his opponents back upon their infantry he so thoroughly terrified the latter also that what followed was no longer a battle but a great slaughter of fleeing men of both arms. Next he cut off Dapyx, who had taken refuge in a fort, and besieged him. In the course of the siege someone hailed him from the walls in Greek, obtained a conference with him, and arranged to betray the place. The barbarians, thus captured, turned upon one another, and Dapyx was killed along with many others. His brother, however, Crassus took alive, and not only did him no harm but actually released him.

... after this success (Crassus) did not leave in peace the rest of the Getae, either, even though they had no connexion with

<sup>70</sup> Strabon 7, 3, 10 (éd. Baladié 1989).

<sup>71</sup> Rădulescu 2001, 665, 666–667, 670 ss.

<sup>72</sup> Le passage en question est Homère, *Iliade*, XIII, 3–5.

puisque Crassus mène ses batailles exclusivement au sud du Danube, bien que le texte ne permette pas de déterminer de quel côté du fleuve se situe Genucla, nous devons donc admettre la présence d'au moins trois royaumes gètes avant l'an 30 avant notre ère en Dobrogea.<sup>76</sup> Nous ignorons s'il faut les mettre en rapport avec les royaumes issus du royaume de Burébista, à propos desquels Strabon écrit plus tard :

« De nos jours, quand César Auguste envoya contre eux une armée, ils formaient cinq principautés distinctes contre quatre qu'il y avait précédemment. A la vérité ces divisions sont temporaires et varient au gré des circonstances. »<sup>77</sup>

Dion Cassius ne nous informe pas sur la présence ou non à l'époque de Gètes au nord du Danube.

En ce qui concerne la confusion des différents peuples de part et d'autre du Danube et surtout en Dobrogea, que nous avons constatée chez Strabon, Pline l'Ancien fait la distinction entre Moesiens et Gètes habitant le versant nord de l'Hémos,<sup>78</sup> et Dion Cassius, qui connaît sans doute les auteurs que nous avons vus, affirme que, « jadis, les Moesiens et les Gètes occupaient tout le territoire entre l'Hémos et l'Istre » mais explique que, « avec le temps, (ces peuples) ont changé leurs noms » et que désormais « toutes les tribus vivant au nord de la Dalmatie, de la Macédoine et de la Thrace et séparés de la Pannonie par le Savus »<sup>79</sup> sont contenus dans le nom de « Moesie » et que seuls les Triballes et les Dardanes conservent leur

vieux noms.<sup>80</sup> Dion Cassius délimite ainsi un territoire qui, à son époque, se compose de deux provinces romaines, la Moesie supérieure et la Moesie inférieure. La frontière méridionale de cette dernière, telle qu'elle est donnée par Dion Cassius, correspond au mont Hémos.<sup>81</sup> Par contre, Dion Cassius oublie de définir les limites orientale et septentrionale de la Moesie, ce qui a pour effet que l'on pourrait croire qu'elle s'étend à l'infini vers le nord et vers l'est. Cependant, si l'historien ne les mentionne pas, c'est vraisemblablement parce qu'il définit le territoire moesien par les autres provinces romaines adjacentes et que, pour lui, en tant que Romain, il est inutile de préciser que l'empire romain, à cet endroit, a pour frontières naturelles le Danube et le Pont Euxin, même si nous semble étrange qu'il ne mentionne pas la province de Dacie, alors que les Daces n'ont sans doute pas été assimilés aux Moesiens puisque leur nom, surtout suite à la propagande liée aux campagnes de Trajan, devait être bien implanté dans la conscience collective romaine. Il nous semble donc que l'extension du terme de Moesiens à d'autres peuples que Dion Cassius veut mettre en relief concerne juste les groupes populaires plus occidentaux mais toujours sous la limite du Danube.

Les comparaisons philologiques croisées peuvent donc nous amener à la conclusion suivante : pour les Romains cultivés qui composaient sans doute le public d'Ovide, à moins qu'ils n'aient vu la Dobrogea de leurs propres yeux, n'importe quelle localisation des Gètes était possible, que ce soit seulement au nord ou uniquement au sud du Danube ou alors sur les deux rives, que ce soit loin ou à toute proximité de Tomis, que ce soit comme peuple à part entière ou mélangé à d'autres ethnies, que ce soit comme population stable ou migratrice, comme hommes pacifiés tranquilles, rebelles ou ennemis envahisseurs. Les raisons

Dapyx, but he marched upon Genucla, the most strongly defended fortress of the kingdom of Zyraxes, because he heard that the standards which the Bastarnae had taken from Gaius Antonius near the city of the Istrians were there. His assault was made both by land and from the Ister (the city is built upon the river), and in short time, though with much toil, despite the absence of Zyraxes, he took the place. The king, it seems, as soon as he heard of the Romans' approach, had set off with money to the Scythians to seek an alliance, and had not returned in time. These were his achievements among the Getae... »

<sup>76</sup> Pour un essai de déterminer les limites de ces royaumes, ce qui sur la base du seul récit de Dion Cassius nous semble assez hasardeux : Barnea 1980.

<sup>77</sup> Strabon 7, 3, 11 (éd. Baladié 1989)

<sup>78</sup> Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 4, 41 (éd. König 1988) : « *Haemi excelsitas MMMMMM passuum subitur. Aversa ejus et in Histrum devexa Moesi, Getae, Aedi, Scaugdae Clariaeque et sub iis Arraei Sarmatae, quos Areatas vocant, Scythaeque et circa Ponti litora Moriseni Sithonique, Orphei vatis genitores, obtinent.* »

<sup>79</sup> éventuellement la Save dont le point de confluence avec le Danube est marqué aujourd'hui par la ville de Belgrade

<sup>80</sup> Dion Cassius 51, 27 (éd. Cary 1967) : « In ancient times, it is true, Moesians and Getae occupied all the land between Haemus and the Ister ; but as time went on some of them changed their names, and since then there have been included under the name of Moesia all the tribes living above Dalmatia, Macedonia, and Thrace, and separated from Pannonia by the Savus, a tributary of the Ister. Two of the many tribes found among them are those formerly called the Triballi, and the Dardani, who still retain their old name. »

<sup>81</sup> voir aussi Ptolémée 3, 5, 10 (éd. Müller 1883) : « *Moesia Inferior terminatur ab occasu ea quam diximus Ciabri fluvii parte, a meridie Thraciae parte, quae est a Ciabro supra Haemum montem usque ad eum terminum, qui ad Pontum situs est .... a septentrionibus ea quam diximus Danubii parte, quae est a Ciabro fluvio usque ad Axiopolim et reliqua Danubii, qui Ister dicitur, parte usque ad ejus in Pontum exitum, cujus fluvii ad Dinogetiam urbem inflexionem sitam esse diximus...* »

en sont l'ignorance de la composition exacte de la population de la région, puisque les sources se contredisent, le manque de distinction entre les différents noms de peuples, l'assimilation de certains groupes que l'on ne connaît à peu près que par leur nom à des peuples plus importants ancrés dans la conscience collective par leurs liens avec la mythologie, notamment les Thraces et les Scythes pour la région pontique, le manque de connaissance des distances, l'incapacité de décider entre plusieurs informations données par des auteurs différents et l'utilisation, dans ce cas, de l'argument de l'autorité attribuée à des textes cependant mythologiques, telles les deux grandes épopées homériques. Puisque ce qui en résulte est la confusion la plus totale et un savoir qui reste empreint du mythe, Ovide peut en tirer profit pour décrire le monde dans lequel il vit de la façon dont il veut le faire voir : outre à avoir la licence du poète qui, pour l'invention, peut s'inspirer librement des exemples existants, c'est-à-dire ceux littéraires, il a, pour les Romains de Rome, la position de celui qui sait plus parce qu'il est en contact direct avec le milieu qu'il décrit : ainsi de quelque façon qu'il le présente, son public lui fera confiance et Ovide peut rapprocher sans autres les Gètes du nord du Danube et les éventuels Gètes soumis du sud du fleuve afin d'en faire une catégorie unique barbare et belliqueuse. D'autre part, comme le montre Podossinov, Ovide n'aurait pas pu décrire ce qu'il a vraiment observé, puisqu'il se trouvait dans la nécessité de respecter les dires des auteurs antérieurs afin de ne pas perdre toute crédulité auprès de son public romain pour lequel c'étaient les références premières voire les autorités.<sup>82</sup>

En ce qui concerne la réalité historique de la présence des Gètes au nord du Danube et en Dobrogea, nous en sommes réduits aux spéculations : les interventions de Crassus contre les Gètes en Moesie, évoquées par Dion Cassius et confirmées par le triomphe du général « sur la Thrace et sur les Gètes »,<sup>83</sup> nous indique l'existence de places fortes gètes en 30 avant notre ère en Dobrogea. L'évocation des Gètes « mal pacifiés » chez Ovide pourrait se référer à ceux des Gètes qui, suite à la soumission de la Dobrogea par les Romains, se sont retrouvés sous l'occupation odryse. Il se peut qu'à l'époque d'Ovide ils étaient regroupés sous le *Sammelbegriff*

<sup>82</sup> Podossinov 1987, 89 : « Das gleiche Publikum, das die dichterisch « glaubhaften » Beschreibungen Ovids durchaus mit Interesse aufnahm, misstraute ihm offenbar, wenn der Dichter auf deren Verbürgtheit beharrte. »

<sup>83</sup> CIL I<sup>2</sup>, 478 *Tabulae triumphorum barberiniae* : « 727 m. *licinius crassus exs traechia et geteis IV non iul trium palmam dedit* ».

de Moesiens qui incluait également d'autres peuples habitant entre l'Hémos et le Danube, région qui sera dès 87 de notre ère<sup>84</sup> la province romaine de Moesie inférieure. Quant aux invasions gètes depuis la rive septentrionale du Danube, dont parle Ovide dans des lettres à des personnalités romaines qui ont prises elles-mêmes part à leur répression, elles sont sans doute authentiques. Cependant elles ne concernent apparemment que les zones contiguës au fleuve. Par conséquent, nous adhérons à la position de Podossinov qui divise les Gètes mentionnés chez Ovide en deux groupes, l'un pacifié vivant au sud du Danube et l'autre indépendant et menant, peut-être suite à des pressions de peuples septentrionaux, des incursions depuis le nord du fleuve vers le sud, mais uniquement contre les places fortes situées à proximité du fleuve. Podossinov juge qu'Ovide rapproche à dessein les Gètes ennemis du nord du Danube de la cité de sa relégation pour que, à Rome, on croie sa vie menacée et qu'on le rappelle ou que l'on change son lieu d'exil ; le poète ne pourra plus avoir recours à ce procédé lorsqu'il s'adresse à des témoins oculaires, ce qui fait qu'en prenant ses épîtres au pied de la lettre il semble que, dans les *Pontiques*, la menace gète s'éloigne de Tomis. A cette position, nous ajouterions deux choses : d'abord, que les incursions, même si elles se produisaient loin de Tomis, pouvaient néanmoins faire trembler les habitants de la cité et avec eux Ovide, ce qui expliquerait pourquoi, au moment même où il s'adresse dans une lettre par personne interposée aux Tomitains, il peut encore se lamenter de l'absence de tranquillité.<sup>85</sup> L'autre hypothèse supplémentaire que nous voudrions avancer est qu'il se peut que l'administration romaine sur place désignait les Gètes pacifiés sous le *Sammelbegriff* de Mysiens ou de Moesiens et les Gètes qui échappaient à leur contrôle sous leur nom propre de Gètes, comme le pourrait indiquer le passage suivant des *Pontiques* :

« *Praefuit his, Graecine, locis modo Flaccus et illo  
ripa ferox Histri sub duce tuta fuit.  
Hic tenuit Mysas gentis in pace fideli,  
hic arcu fisos terruit ense Getas.*

« Naguère, Grécinus, Flaccus était à la tête de cette région et, sous son commandement, la rive farouche de l'Hister était sûre. Il maintint les peuples de Mysie dans une paix fidèle et terrifia de son glaive les Gètes confiants en leur arc. »<sup>86</sup>

<sup>84</sup> Lambrino 1958, 390 ; Podossinov 1987, 144 ; voir aussi Pippidi 1965.

<sup>85</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 14, 68, citée au point suivant.

<sup>86</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 9, 75-78 (A Grécinus, consul en 17 ap., frère de Flaccus, 15).

Le Danube y apparaît en effet comme la frontière à défendre, où les Mysiens, donc les habitants du pays au sud du fleuve, sont ceux à avoir déjà été pacifiés et qu'il faut maintenir dans cet état tandis que les Gètes apparaissent non pas comme « mal pacifiés » mais comme « confiants en leur arc », donc encore insoumis. Par conséquent, il semble logique de les localiser sur l'autre rive du fleuve-frontière.

Nous pouvons encore noter que, si Ovide reflétait le vocabulaire du moment de l'administration romaine locale, il semblerait que la confusion entre Daces et Gètes que semble annoncer Strabon et que confirme Pline l'Ancien qui en fait des synonymes n'était pas encore courante, au moins pour les Romains installés en Dobrogea,<sup>87</sup>

<sup>87</sup> En effet, dans les *Res gestae divi Augusti*, 30 (éd. Scheid 2007) : « ...protulique fines Illyrici ad ripam fluminis Danuvi. Citra quod Dacorum transgressus exercitus meis auspiciis victus profligatusque est et postea trans Danuvium ductus exercitus meus Dacorum gentes imperia populi Romani perferre cogit. », « ... et j'ai porté les frontières de l'Illyricum jusqu'à la rive du Danube. Une armée dace qui avait franchi celui-ci a été vaincue et anéantie sous mes auspices, et après cela mon armée fut menée au-delà du Danube et força les peuples daces à accepter les ordres du Peuple romain. », les Daces en question peuvent être autant les Daces suivant la définition de Strabon que les Gètes ; cependant, la mention de l'Illyrie fait penser plutôt aux Daces au sens « étroit ». Le passage est à rapprocher de Florus 2, 28 (éd. Jal 1967) : « *Daci montibus inhaerent. Inde Cotisonis regis imperio, quotiens concretus gelu Danuvius iunxerat ripas, decurrere solebant et vicina populari. Visum est Caesari Augusto gentem aditu difficillimam summovere. Miso igitur Lentulo ultra ulteriorem perpulit ripam ; citra praesidia constituta. Sic tum Dacia non victa, sed summota atque dilata est.* », « Les Daces sont collés à leurs montagnes. De là, sous le commandement du roi Cotison, chaque fois que l'étreinte du gel avait réuni les rives du Danube, ils descendaient piller les régions voisines. César Auguste décida d'éloigner une nation dont il était si difficile d'approcher. Il envoya donc Lentulus (consul 14 ap.) qui les repoussa au-delà de l'autre rive ; on établit des postes en deçà. Ainsi la Dacie ne fut-elle non vaincue, mais « éloignée », et sa conquête ajournée. » Ici, à nouveau, il nous semble qu'il s'agit des Daces au sens strabonien : en somme nous ne disposons pas d'exemples où la confusion a été effectivement commise, à part peut-être Sénèque *Questions Naturelles* Préface 9 (éd. Oltramare 1961) : « *O quam ridiculi sunt mortalium termini ! Ultra Istrum Dacos nostrum arceat imperium, Haemo Thracas includat ; Parthis obstet Euphrates ; Danuvius Sarmatica ac Romana distermine...* », « Oh ! Combien sont risibles les frontières que les hommes mettent entre eux ! Que notre empire empêche les Daces de franchir l'Ister et enferme les Thraces par la barrière de l'Haemus ! Que l'Euphrate arrête les Parthes ! que le Danube distingue ce qui est aux Sarmates de ce qui est aux Romains ! ». Cependant, nous ignorons si la confusion concerne l'Istre qui, chez Strabon, longe le territoire gète, ou les Daces. Sur la base de ces exemples, nous pouvons éventuellement supposer qu'à un moment donné, les Gètes ne constituaient plus vraiment une entité ethnique autonome

à l'époque d'Ovide qui ne mentionne jamais les Daces. Eventuellement, vu que le poète reprend visiblement la forme grecque du nom de Gète,<sup>88</sup> faudrait-il supposer que l'administration romaine locale emprunte le terme comme la distinction entre Gètes et Mysiens au vocabulaire politique des cités grecques du Pont dans une desquelles elle est probablement installée. Il s'agirait même éventuellement de Tomis, ce qui montrerait alors que la cité est suffisamment protégée ou loin des attaques barbares.<sup>89</sup> En tout cas, si la distinction était grecque, ceci expliquerait pourquoi Strabon ne connaît que des Mysiens ou Moesiens en Dobrogea et des Gètes au nord du Danube.

## II.2 Langue

Déjà très tôt dans le recueil des *Tristes*, Ovide insiste sur le fait qu'autour de lui, les gens ne parlent que des langues barbares, qu'il « se croit capable d'écrire en gétique » et qu'il a peur de mêler des « mots pontiques » à son latin dans ses poésies :

« *Saepe aliquod quaero verbum nomenque locumque,  
Nec quisquam est a quo certior esse queam ;  
Dicere saepe aliquid conanti – turpe fateri ! – 45  
Verba mihi desunt dididicique loqui.  
Threicio Scythicoque fere circumsonor ore  
Et videor Geticis scribere posse modis.  
Crede mihi, timeo ne sint inmixta Latinis  
Inque meis scriptis Pontica verba legas. 50*

que les Romains devaient prendre en considération et que de ce fait il n'est plus question que de Daces. La dernière mention des Gètes comme puissance militaire se trouve chez Tacite, *Annales*, 4, 44, 1 (éd. Wuilleumier 1975) : « *Obiere eo anno viri nobiles, Cn. Lentulus et L. Domitius. Lentulo super consulatum et triumphalia de Getis gloriae fuerat bene tolerata paupertas, dein magnae opes innocenter partae et modeste habitae.* », « Cette année-là (en 25 de notre ère) moururent deux illustres personnages, Cn. Lentulus et L. Domitius. Lentulus, outre le consulat et les ornements de triomphe remporté sur les Gètes, avait eu le mérite de supporter dignement la pauvreté, puis d'acquiescer honnêtement une grande fortune et d'en user modérément. »

<sup>88</sup> *Getes* au nominatif singulier ; Podossinov 1987, 146–147.

<sup>89</sup> Cambridge 1996, 568–569 ; Jacques André mentionne la présence d'une garnison romaine dès 15 après notre ère. (André 1968, XXVI) ; bien que ces deux ouvrages donnent pour fondés beaucoup de points douteux, ce qui nous force à nous méfier de l'ensemble de leur contenu, la numismatique nous permet au moins de constater que Tomis est déjà à l'époque républicaine le port le plus fréquenté par les Romains : Talmazchi, 2006, 71 : « ...le grand nombre de deniers romains républicains de la Dobroudja, découverts à Tomis attire l'attention : c'est le point du littoral de toute la province pontique le mieux situé. », ce qui d'ailleurs va à l'encontre de la prétendue isolation du monde romain et latin qu'affirme avec insistance Ovide, par exemple *Tristes*, 5, 2b, 23.

Souvent je cherche un mot, un nom, un lieu et il n'est personne qui puisse m'éclairer ; souvent je veux dire quelque chose, et – j'ai honte de l'avouer – les mots me manquent, je ne sais plus m'exprimer. Autour de moi j'entends presque seulement parler thrace et scythe et je me crois capable d'écrire en gétique. Crois-moi, je crains que tu ne lises dans mes écrits des mots pontiques mêlés aux latins. »<sup>90</sup>

Plus loin, il affirme que les Grecs et les barbares disposent d'une langue commune pour communiquer à laquelle il n'entend rien, qu'il doit correspondre par des signes que les Gètes mésinterprètent, qui d'ailleurs se moquent du latin du poète :

« *Exercent illi sociae commercia linguae : 35*  
*Per gestum res est significanda mihi.*  
*Barbarus hic ego sum, qui non intellegor ulli,*  
*Et rident stolidi verba latina Getae,*  
*Meque palam de me tuto male saepe loquuntur,*  
*Forsitan obiciunt exiliumque mihi ; 40*  
*Utque fit, in me aliquid, si quid dicentibus illis*  
*Abnuerim quotiens adnuerimque, putant.*

Ils (Grecs et barbares) usent ensemble d'une langue commune, tandis que je dois me faire comprendre par gestes. Ici le barbare, c'est moi que nul ne comprend, et les Gètes stupides rient des mots latins. Souvent ils ne se gênent pas pour dire en ma présence du mal de moi, peut-être me reprochent-ils mon exil. Si, comme il arrive, je fais pendant qu'ils parlent un signe de dénégation ou d'assentiment, ils l'interprètent contre moi. »<sup>91</sup>

Il faut cependant se demander comment Ovide réussit à comprendre que les Gètes se moquent de son latin et qu'ils disent du mal en sa présence, alors qu'il ne les comprend pas. Faut-il croire qu'il interprète tout ce qu'il ne comprend pas comme des attaques contre sa personne, ce qui serait possible vu le caractère égocentrique dont le poète fait preuve dans ses lettres du Pont ? Mais il se peut tout aussi bien que ces affirmations ne soient que des inventions rhétoriques servant à souligner l'idée-clef du passage, à savoir que le grand poète romain est considéré comme un barbare par les barbares de Tomis. Il faut peut-être trouver une voie moyenne entre les deux interprétations. Nous y reviendrons plus loin.

Finalement, Ovide affirme qu'au détriment du latin il a appris à parler le gète – et le sarmate qu'il avait déjà dit avoir appris dans *Tristes*, 5, 7, 51–60 citée plus loin :

« *Non liber hic ullus, non qui mihi commodet aurem*  
*Verbaque significant quid mea norit, adest.*  
*Omnia barbariae loca sunt vocisque ferinae, 55*  
*Omnia sunt Getici plena timore soni.*  
*Ipse mihi videor jam didicisse Latine :*  
*Jam didici Getice Sarmaticeque loqui.*

Point de livres ici, pas d'oreille complaisante qui comprenne le sens de mes paroles. Tout n'est que barbarie ici et voix sauvages ; tout est envahi par la crainte qu'inspire l'accent gète. Déjà, il me semble, j'ai moi-même désappris le latin ; déjà j'ai appris à parler gète et sarmate. »<sup>92</sup>

Et il se met à raconter aux Gètes et aux Sarmates ses malheurs et à leur parler de ses amis :

« *Nulla Getis toto gens est truculentior orbe,*  
*sed tamen hi nostris ingemuere malis.*  
 Il n'est pas dans le monde entier de peuple plus sauvage que les Gètes et pourtant ils ont gémi sur mes malheurs. »<sup>93</sup>

(à propos de ses amis qui le soutiennent)  
 « *Vos etiam seri laudabunt saepe nepotes 35*  
*claraque erit scriptis gloria vestra meis.*  
*Hic quoque Sauromatae iam vos novere Getaeque,*  
*et tales animos barbara turba probat.*  
*Cumque ego de vestra nuper probitate referrem*  
*- nam didici Getice Sarmaticeque loqui - 40*  
*forte senex quidam, coetu cum staret in illo,*  
*reddidit ad nostros talia verba sonos :*  
 « *Nos quoque amicitiae nomen, bone, novimus,*  
*hospes...*

Vous aussi, nos (?) lointains descendants vous loueront souvent, et votre gloire brillera grâce à mes vers. Ici aussi les Sarmates et les Gètes vous connaissent déjà et un peuple barbare applaudit de tels sentiments. Naguère, comme je parlais de votre droiture – car j'ai appris à parler gète et sarmate –, un vieillard qui se trouvait faire partie du public répondit en ces termes à mes propos : « Nous aussi, cher étranger, nous connaissons le nom de l'amitié... »<sup>94</sup>

Nous constatons qu'Ovide ne fait pas de différence entre le gète et le sarmate et que le vieillard dans *Pontiques*, 3, 2, 41 sort d'un public mixte. Cependant, un Romain cultivé de l'époque ne pouvait pas prendre ceci au pied de la lettre et devait le mettre au compte de la licence poétique d'Ovide, puisque l'Antiquité considérait les Gètes

<sup>90</sup> Ovide, *Tristes*, 3, 14, 43–50.

<sup>91</sup> Ovide, *Tristes*, 5, 10, 35–42 (après 11).

<sup>92</sup> Ovide, *Tristes*, 12, 53–58.

<sup>93</sup> Ovide, *Pontiques*, 2, 7, 31–32 (A Atticus).

<sup>94</sup> Ovide, *Pontiques*, 3, 2, 35–43 (A Cotta).

comme des Thraces et les Sauromates comme des Scythes, donc comme appartenant à deux peuples différents.<sup>95</sup> Et si les faits que dans 7, 3, 2 Strabon attribue à Aelius Catus sont parvenus jusqu'à Rome avec l'interprétation que leur donne le Géographe, c'est-à-dire que 50'000 Gètes parlant la même langue que les Thraces ont été déplacés en Moésie, il s'agit d'une confirmation ultérieure de l'appartenance des Gètes au groupe linguistique thrace, au moins dans l'esprit d'un Romain, tout en constituant une confirmation de ce qu'écrit Ovide à propos de la présence de la langue gète au sud du Danube. Cependant, nous ignorons jusqu'à quel point un Romain allait effectivement s'attarder sur ce problème linguistique et en quelle mesure il était prêt à accepter que le scythe et le thrace formaient une même langue ou qu'ils étaient au moins assez proches pour que leurs locuteurs respectifs arrivent à se comprendre.

Le récit du vieillard concerne l'histoire mythologique de la Tauride, ce qu'un Romain érudit devait à nouveau interpréter comme faisant partie de l'invention rhétorique du poète qui ornemente sa poésie. En effet accepter comme une réalité le mythe grec de la Tauride dans la bouche d'un vieillard gète ou sarmate équivaldrait à reconnaître l'hellénisation de ces barbares, ce qui serait en contradiction flagrante avec le portrait des Gètes qu'Ovide essaye de rendre le plus sombre possible. D'ailleurs, comme le constate Podossinov,<sup>96</sup> ce mythe est le fait d'un mythographe et non pas une éventuelle tradition tomitaine : Ovide l'a créé sur mesure, à partir de sources littéraires, probablement romaines. Reste à savoir si nous pouvons accepter une récitation publique comme une réalité historique en milieu gète.

Ovide décrit lui-même une récitation publique qu'il tient devant un public gète qui se réunit en armes. Il s'agit peut-être là du passage des *Pontiques* qui a soulevé le plus de polémiques parmi les historiens modernes :

« *A ! pudet et Getico scripsi sermone libellum  
structaque sunt nostris barbara verba modis : 20  
et placui – gratate mihi ! – coepique poetae  
inter inhumanos nomen habere Getas.*

<sup>95</sup> Strabon 7, 3, 2 (éd. Baladié 1989) : « Les Gètes étaient considérés par les Grecs comme des Thraces. » ; Hérodote 4, 117 (éd. Legrand 1945) : « Les Sauromates usent de la langue scythique, que, depuis les temps anciens, ils parlent de façon incorrecte, parce que les Amazones ne l'avaient pas apprise parfaitement », à entendre parce qu'en tant que mères et épouses elles ont influencé leurs familles et les peuples autour d'elles.

<sup>96</sup> Podossinov 1987, 100.

*Materiam quaeris ? Laudes : de Caesare dixi  
Adiuta est novitas numine nostra dei  
Nam patris Augusti docui mortale fuisse 25  
corpus, in aetherias numen abisse domos,  
esse parem virtute patri qui frena rogatus  
saepe recusati ceperit imperii,  
esse pudicarum te Vestam, Livia, matrum,  
ambiguum nato dignior anne viro, 30  
esse duos juvenes, firma adjumenta parentis,  
qui dederint animi pignora certa sui.  
Haec ubi non patria perlegi scripta Camena,  
venit et ad digitos ultima charta meos,  
et caput et plenas omnes movere pharetras, 35  
et longum Getico murmur in ore fuit,  
atque aliquis « Scribas haec cum de Caesare » dixit  
« Caesaris imperio restituendus eras. »*

Ah ! j'en ai honte, j'ai écrit un livre en langue gétique et j'ai disposé des mots barbares selon nos rythmes. Et j'ai plu – félicite-moi ! – et j'ai déjà un renom de poète chez les Gètes grossiers. Tu demandes le sujet ? Il a droit à ton éloge : j'ai chanté pour César ! Dans ce genre nouveau, je fus aidé par le pouvoir de ce dieu. Car je leur ai appris que le corps du vénérable Auguste était mortel, mais que son essence divine avait rejoint les demeures éthérées et qu'est égal en vertu à son père celui qui n'accepta que sollicité de prendre les rênes du pouvoir après bien des refus ; que tu es, Livie, la Vesta des chastes matrones, toi dont on ne sait si tu es plus digne de ton fils ou de ton époux ; qu'il est deux jeunes gens, solides appuis de leur père, qui ont donné des gages certains de leur vaillance. Quand j'eus terminé la lecture de cet écrit inspiré par une Camène étrangère et que la dernière feuille glissa sous mes doigts, toutes les têtes s'agitèrent en même temps que les carquois pleins de flèches, les bouches gètes firent entendre un long murmure et l'un d'eux s'écria : « Puisque tu écris cela de César, tu devrais être rétabli dans tes droits par ordre de César. »<sup>97</sup>

Nous reviendrons plus loin sur l'analyse du passage concernant le public en armes. Soulevons ici les questions littéraires et linguistiques qui résultent de ce passage d'Ovide et des précédents : selon ses dires, le poète chante la divinisation d'Auguste, décidée par le Sénat après la mort de ce dernier le 17 septembre de l'an 14 de notre ère. Quel est le but d'une telle affirmation ? Sans doute montrer sa loyauté envers Rome et la famille impériale et le zèle avec lequel il reçoit et cherche à répandre le nouveau culte impérial,<sup>98</sup> afin de

<sup>97</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 13, 19–38 (A Carus, hiver 14–15).

<sup>98</sup> qu'il installe aussi dans sa maison : Ovide, *Pontiques*, 4, 9, 105 ss.

flatter le fils adoptif et héritier d'Auguste, Tibère qui est celui dont dépend maintenant sa grâce. Mais comment des barbares incultes peuvent-ils comprendre un discours aussi théologique et l'approuver ? Ovide se contredit lui-même, ce qui nous laisse trois solutions : soit, tout l'épisode est inventé, soit les Gètes ne sont pas si barbares que le poète veut bien le faire croire, soit son public n'est pas gète et barbare du tout. D'autre part, Ovide affirme avoir écrit son poème en langue gète mais en respectant la métrique latine, ce qui a incité certains chercheurs à essayer de reconstituer les caractéristiques de la langue gète sur la base des vers latins d'Ovide.<sup>99</sup> Or, avant de se demander si le gète peut être soumis à un mètre latin, il faut d'abord se demander si Ovide a effectivement connu et pratiqué les langues barbares qu'il évoque et si les prétendus échanges verbaux avec les Gètes ont vraiment eu lieu.

Parallèlement à la mise en place de l'idée de l'omniprésence du gète et d'autres langues barbares, Ovide insiste sur la gétisation et la barbarisation du grec et sur l'absence d'hommes connaissant même les termes les plus élémentaires du latin :

*« Nec me tam cruciat nunquam sine frigore caelum  
Glebaque canenti semper obusta gelu,  
Nesciaque est vocis quod barbara lingua latinae  
Graecaque quod Getico victa loquela sono est,  
Quam quod finitimo cinctus premor undique Marte* 25

*Vixque brevis tutos murus ab hoste facit.  
Pax tamen interdum est, pacis fiducia nunquam :  
Sic hic nunc patitur, nunc timet arma locus.*

Ce qui fait mon tourment, c'est moins le climat éternellement froid, la terre toujours brûlée par le gel qui la blanchit, la langue barbare ignorant les sons latins, et les mots grecs corrompus par l'accent gétique que le danger de la guerre proche sévissant alentour, alors qu'un petit mur protège à peine de l'ennemi. On a cependant parfois la paix, sans jamais pouvoir compter sur elle : ainsi cette contrée ou subit la guerre ou la redoute. »<sup>100</sup>

*« In paucis extant Graecae vestigia linguae,  
Haec quoque jam Getico barbara facta sono.  
Unus in hoc nemo est populo qui forte Latine  
Quaelibet e medio reddere verba queat.  
Ille ego Romanus vates – ignoscite, Musae ! – 55  
Sarmatico cogor plurima more loqui.  
Et pudet et fateor, jam desuetudine longa  
Vix subeunt ipsi verba latina mihi.*

<sup>99</sup> R. Gandeva citée par Podossinov 1987, 74.

<sup>100</sup> Ovide, *Tristes*, 5, 2b, 21–28.

*Nec dubito quin sint et in hoc non pauca libello  
Barbara : non hominis culpa, sed ista loci.* 60

Peu ont conservé quelques vestiges de la langue grecque ; encore sont-ils rendus barbares par l'accent gétique. Il n'est personne parmi ce peuple qui puisse peut-être dire en latin les mots les plus simples. Moi-même, poète romain – pardonnez-moi, Muses ! – je suis très souvent contraint de parler sarmate. J'ai honte et je l'avoue, par l'effet d'une longue désuétude, j'ai désormais moi-même peine à trouver les mots latins. Je ne doute pas qu'il y ait même dans ce livre beaucoup d'expressions barbares : ce n'est pas la faute de l'homme, mais du lieu. »<sup>101</sup>

Notons que, dans cette dernière lettre dont nous avons déjà cité les premiers vers qui parlent de la population mixte grecque et gète du territoire de Tomis, Ovide mélange par la suite les caractéristiques qu'un Romain attribuerait sans doute respectivement à un barbare et à un Grec barbarisé. Le poète installe probablement cette confusion dans le but de marquer l'homogénéisation des deux peuples gète et grec ; cependant, dès qu'il parle de la langue grecque défectueuse et gétisée, il se réfère nécessairement aux Grecs tombés en barbarie et non aux Gètes qui apparaîtront sinon comme ayant repris des éléments de la culture grecque, ce qui serait un signe de « civilisation ». Or Ovide n'aurait sans doute point voulu donner une telle image positive aux barbares alors qu'il les diabolise presque constamment. Quant à supposer qu'il présente les Gètes d'office comme un peuple hellénisé, vu qu'il leur décline tout élément de culture comme nous le verrons par la suite, cette interprétation nous semble impossible, surtout parce qu'elle ne repose que sur la confusion créée sans doute à dessein dans ce seul passage.

Les nombreuses contradictions internes chez Ovide au sujet de son apprentissage du gète, de la confusion entre le sarmate et le gète, de récitations publiques qui n'entrent pas dans le cadre du tableau général qu'il trace du peuple barbare des Gètes, nous font soupçonner plutôt qu'elles ne le prouvent, que le poète n'évoque guère la langue gète que pour des motifs rhétoriques ou comme ornements poétiques. Par ailleurs, il n'y a pas de traces archéologiques à Tomis-Constanța sinon d'œuvres littéraires gètes au moins d'inscriptions gètes. Il pourrait s'agir d'un pur morceau d'invention rhétorique tentant à démontrer que le poète est exposé à une barbarisation et à une aliénation profondes desquelles il faut le sauver. Pourtant,

<sup>101</sup> Ovide, *Tristes*, 5, 7, 51–60.

l'insistance sur le grec gétisé pourrait être révélatrice et ouvrir encore d'autres voies d'interprétation : selon N. V. Vulich, cité et, semble-t-il, rejoint par Podossinov,<sup>102</sup> Ovide n'a en fait jamais appris ni le gète ni aucune autre langue barbare, mais a probablement rencontré à Tomis un idiome grec qui n'était pas celui auquel il était habitué et dont il a pris les particularités pour des influences des langues barbares des environs, dont le gète. Ceci s'accorderait avec une affirmation de Dion Chrysostome qui, en séjour forcé à Olbia à la fin du Ier siècle de notre ère, dit à propos des Borysthènes, les habitants de la cité, que « bien qu'ils ne parlent plus de grec pur parce qu'ils habitent entre des non-grecs, ils connaissent presque tous leur *Iliade* par cœur. »<sup>103</sup> Cependant, puisque de telles influences ne se répercutent pas dans l'épigraphie tomitaine, il se peut qu'il s'agit de simples questions d'accent.<sup>104</sup> L'affirmation d'Ovide qu'il a appris le gète et qu'il a écrit un poème à la gloire d'Auguste en gète signifierait ainsi en réalité qu'il a appris les particularités du grec tomitain et qu'il s'est mis à écrire ses poésies en grec.

Cette hypothèse a plusieurs avantages :

Elle permet de rendre plus plausible l'épisode de la récitation publique d'Ovide qui s'insérerait alors dans le cadre d'un événement politique qui prend probablement place sur l'agora : peut-être s'agit-il de la prestation du serment de fidélité au nouvel empereur Tibère ;<sup>105</sup>

Elle pourrait expliquer d'où Ovide a puisé l'idée de la récitation du mythe de la Tauride ;

Elle pourrait s'accorder avec les passages de deux lettres adressées l'une à un témoin direct et l'autre de façon indirecte à la population de Tomis et dont nous devons par conséquent admettre un grand degré d'authenticité :

« *Illi me, quia velle vident, discedere malunt,  
respectu cupiunt hic tamen esse sui.* 100  
*Nec mihi crederis : extant decreta quibus nos  
laudat et innumera publica cera facit.  
Conveniens miseris et quamquam gloria non sit,  
proxima dant nobis oppida munus idem.*

Voyant que je le désire, ils préfèrent que je parte, mais ils souhaitent pour eux-mêmes que je reste

<sup>102</sup> Podossinov 1987, 71, 76, 155.

<sup>103</sup> Dion Chrysostome, *Borysthène*, 36, 9 (éd. Nesselrath 2003) : « und während (die Borystheniten) im übrigen kein reines Griechisch (saphòs hellènizòntes) mehr sprechen, weil sie mitten unter Nichtgriechen wohnen, kennen sie gleichwohl fast alle die *Ilias* auswendig. »

<sup>104</sup> Vulich citée par Podossinov 1987, 155.

<sup>105</sup> chez Lambrino 1958, 385 mais appliquée aux Gètes.

ici. Tu ne me croiras pas : il existe des décrets publics qui font mon éloge et m'exemptent de charges. Bien que la notoriété ne convienne pas aux malheureux, les villes voisines m'accordent le même privilège. »<sup>106</sup>

« *Molliter a vobis mea sors excepta, Tomitae,  
tam mites Graios indicat esse viros.  
Gens mea Paeligni regioque domestica Sulmo  
non potuit nostris lenior esse malis.* 50  
*Quem vix incolumi cuiquam salvoque daretis,  
is datus a vobis est mihi nuper honor :  
solus adhuc ego sum vestris immunis in oris  
exceptis, si qui munera legis habent ;* 55  
*tempora sacrata mea sunt velata corona,  
publicus invito quam favor inposuit.  
Quam grata est igitur Latonae Delia tellus,  
erranti tutum quae dedit una locum,  
tam mihi cara Tomis, patria quae sede fugatis  
tempus ad hoc nobis hospita fida manet ;* 66  
*di modo fecissent, placidae spes posset habere  
pacis et a gelido longius axe foret.*

L'accueil amical fait à mon sort, habitants de Tomes, révèle que des hommes si bienveillants sont des Grecs. Les Péligniens, mes compatriotes, et Sulmo, pays de ma famille, n'auraient pu mieux adoucir mes malheurs. Vous m'avez accordé naguère un honneur que vous accorderiez difficilement à un homme jouissant de tous ses droits. Seul jusqu'ici sur vos rivages, je suis exempt de charges, hormis ceux qui tiennent ce privilège de la loi. Vous avez ceint mes tempes d'une couronne sacrée que la faveur publique m'imposa malgré moi. Aussi la terre de Délos, qui donna seule asile à Latone errante, n'est pas plus aimée d'elle que Tomes ne m'est chère ; banni de ma patrie, j'y ai trouvé jusqu'à ce jour une hospitalité durable et fidèle. Si seulement les dieux avaient voulu qu'elle pût avoir l'espoir d'une paix tranquille et qu'elle fût loin du pôle glacé ! »<sup>107</sup>

Il y apparaît en effet que le poète a été l'objet de louanges publiques et de décrets d'exemption de charges de la part de la cité de Tomis et de ses voisines.<sup>108</sup> En plus, il a été couronné par la « faveur publique ». Se pose alors la question pourquoi il a mérité de tels honneurs. Or la réponse la plus proche et par conséquent la plus fréquente est que, poète latin instruit en culture grecque, Ovide s'est

<sup>106</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 9, 99–104 (à Grécinus, 15).

<sup>107</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 14, 47–68.

<sup>108</sup> Pour une comparaison du vocabulaire utilisé par Ovide et des formules décrétales en cours à Istros, Callatis et Tomis v. Lozovan 1961, dont la conclusion inspirée de Lambrino reste cependant que Ovide a été le barde gétique de Tomis.

mis à écrire en grec, ce dont le passage *Pontiques*, 4, 13, 19–38 serait une preuve, et a remporté un ou des concours qui lui ont valu non seulement la couronne du vainqueur mais également ces honneurs exceptionnels. Cette interprétation donne lieu à toutes sortes de spéculations concernant d'éventuels concours poétiques ou jeux à Tomis où jusqu'à présent les fouilles ont apparemment porté au jour un gymnase mais non pas de théâtre,<sup>109</sup> concours ou jeux dont Ovide aurait même été agnothète.<sup>110</sup> Notons cependant que les faits sont cités dans l'ordre inverse par Ovide : dans les deux lettres, il dit d'abord qu'il a été exempté de charges et dans la seconde, il affirme *par la suite* qu'il a reçu une couronne, alors qu'il ne mentionne pas du tout cet honneur dans la première lettre. Le « naguère » (*nuper*) dans la seconde lettre pourrait sous-entendre que le poète jouit de ces décrets depuis un certain temps déjà et la première lettre pourrait en être la première mention et manifestation, alors que l'attribution d'une couronne semble être un fait plus récent au moment de la rédaction de la seconde lettre. Si, au moment de la rédaction de la première lettre, il avait déjà reçu sa couronne, il n'aurait pas eu de motif d'omettre d'y en parler, puisqu'il y fait un portrait tout à fait élogieux de Tomis et des cités grecques voisines. Mais même en inversant l'ordre chronologique des deux lettres, dont la seconde est indatable, à part éventuellement sur cet élément-ci, l'octroi des décrets d'exemption de charges précède toujours l'obtention de la couronne dans la seconde lettre et si la couronne est le symbole de la victoire d'un concours régional, la question de la raison de ces décrets reste ouverte, à moins que de supposer que le poète a gagné auparavant d'autres concours non stéphanites.

Pour en conclure avec la langue gète chez Ovide, puisque la position que nous avons adoptée, comme nous l'avons montré, n'est pas démontrable mais uniquement hypothétique, même si elle a l'avantage de faciliter l'explication de plusieurs passages, nous ignorons finalement si le gète mentionné dans les *Tristes* et les *Pontiques* est vraiment la langue de ce peuple, si le poète a pu la connaître ou au moins savoir quelques expressions reprises à cette ethnie par les Grecs ou s'il s'agit d'un simple placage d'un nom étranger sur un idiome grec légèrement ou fortement dialectalisé pour des motifs de rhétorique.

<sup>109</sup> Ehlers 1988, 149 ; Pippidi soutient l'existence d'un théâtre à Tomis sur la base d'une inscription conservée au Louvre (Pippidi 1967, 534 note 6) ; jusqu'à cette date cependant, les fouilles à Tomis n'ont pas encore porté au jour de théâtre.

<sup>110</sup> Ce que Lozovan rejette : Lozovan 1961, 177.

### II.3 Caractéristiques extérieures : tenue, armes, stratégies de combat

C'est une première fois dans *Tristes*, 3, 10, 19–22, en parlant sans distinction des Sarmates, Besses et Gètes qu'Ovide nous fournit des détails concernant l'aspect farouche apparemment commun à tous ces barbares : fourrures, braies, barbes et cheveux d'une longueur suffisante pour que l'on puisse les secouer :

« *Pellibus et sutis arcent mala frigora braxis,  
Oraque de toto corpore sola patent.* 20  
*Saepe sonant moti glacie pendente capilli,  
Et nitet inducto candida barba gelu ;*  
Des peaux et des braies cousues protègent (les barbares) des froids dangereux, et de tout leur corps seul le visage est visible. Souvent, quand ils les secouent, la glace pendue à leurs cheveux tinte et leur barbe brille, blanche du gel qui la recouvre. »<sup>111</sup>

Plus loin, les braies sont mentionnées comme l'apanage des Gètes :

« *Vulgus adest Scythicum bracataque turba Getarum.*  
Ici c'est les peuplades des Scythes, la horde des Gètes porteurs de braies. »<sup>112</sup>

Dans le livre suivant, ils sont décrits comme apparitions sauvages, martiales, allant à cheval sur les routes, équipés d'un carquois, d'un arc et de flèches trempées dans le poison de vipère et d'un poignard porté au flanc :

« *Sarmaticae major Geticaeque frequentia gentis  
Per medias in equis itque reditque vias.* 15  
*In quibus est nemo qui non coryton et arcum  
Telaque vipereo lurida felle gerat.*  
*Vox fera, trux vultus, verissima Martis imago ;  
Non coma, non ulla barba resecta manu ;  
Dextera non segnis fixo dare vulnera cultro,  
Quem junctum lateri barbarus omnis habet.* 20

Un plus grand nombre de Sarmates et de Gètes vont et viennent à cheval sur les routes. Aucun d'eux qui n'ait un carquois, un arc et des flèches jaunies par le venin de vipère. La voix est sauvage, le visage farouche, portrait vivant de Mars. Nulle main n'a coupé leurs cheveux ni leur barbe. Leur bras est prompt à blesser en enfonçant le couteau que tout barbare porte attaché au côté... »<sup>113</sup>

<sup>111</sup> Ovide, *Tristes*, 3, 10, 19–22 (après l'ét 9).

<sup>112</sup> Ovide, *Tristes*, 4, 6, 47 (fin 10).

<sup>113</sup> Ovide, *Tristes*, 5, 7, 13–20.

Au début des *Pontiques*, ce sont à nouveau les arcs et les carquois ainsi que les chevaux qui sont mentionnés, ici semble-t-il en particulier pour les Sarmates et les Jazyges, avec ce curieux détail supplémentaire que les barbares sont entraînés à supporter la soif et à la faim et que l'ennemi qui les poursuit ne trouve pas d'eau :

« *quaeque aliae gentes, ubi frigore constitit Hister,  
dura meant celeri terga per amnis equo* 80  
*Maxima pars hominum nec te, pulcherrima, curat,  
Roma, nec Ausonii militis arma timet.  
Dant illis animos arcus plenaque pharetrae  
quamque libet longis cursibus aptus equus  
quodque sitim didicere diu tolerare famemque* 85  
*quodque sequens nullas hostis habebit aquas.*

et les autres nations qui, quand l'Hister est pris par le froid, traversent sur leurs chevaux rapides le dos durci du fleuve. La plupart de ces hommes ne se soucient pas de toi, ô Rome si belle, ni ne craignent les armes des soldats ausoniens. Ils doivent leur courage à leurs arcs, à leurs carquois bien garnis, à leurs chevaux entraînés aux plus longues courses, au fait qu'ils ont appris à endurer longtemps la soif et la faim et qu'un ennemi lancé à leur poursuite ne trouvera pas d'eau. »<sup>114</sup>

Le port du carquois semble la caractéristique principale des Gètes :

« *Vivimus adsiduis expertes pacis in armis* 5  
*dura pharetrato bella movente Geta.*  
Nous vivons sans cesse au milieu des armes, sans connaître la paix, car le Gète porteur de carquois suscite de cruelles guerres. »<sup>115</sup>  
« ...*movere pharetras* »<sup>116</sup>

Par ailleurs Ovide revient à de nombreuses reprises sur les flèches empoisonnées dont il parle la première fois avant même de décrire ceux qui l'utilisent :

« *Pars cadit hamatis misere confixa sagittis,  
Nam volucris ferro tinctile virus inest.*  
d'autres tombent misérablement transpercés de flèches à barbillons, car un poison enduit le fer qui vole. »<sup>117</sup>

(à propos sort réservé à ceux qui sont capturés par les ennemis barbares)

<sup>114</sup> Ovide, *Pontiques*, 1, 2, 79–86 (A Fabius Maximus, hiver 12–13).

<sup>115</sup> Ovide, *Pontiques*, 1, 8, 5–6 (A Sévère, automne 12).

<sup>116</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 13, 35.

<sup>117</sup> Ovide, *Tristes*, 3, 10, 63–64.

« *Accipit aut telo virus habente perit.*  
ou il meurt d'une flèche empoisonnée »<sup>118</sup>

« *Saepe intra muros clausis venientia portis  
Per medias legimus noxia tela vias.*

Souvent, à l'intérieur des murs, nous ramassons en pleine rue des traits empoisonnés qui arrivent en dépit des portes fermées. »<sup>119</sup>

« *Adde metus et quod murus pulsatur ab hoste* 25  
*tinctaque mortifera tabe sagitta madet,*  
Ajoute la peur, l'ennemi qui vient battre les murs, les flèches imprégnées d'un poison mortel »<sup>120</sup>

(En décrivant le combat du Romain contre les Gètes)

« *Nec te missa super jaculorum turba moratur* 35  
*nec quae vipereo tela crurore madent.*

Rien ne t'arrête, ni le nombre des javelots lancés contre toi, ni les traits imprégnés de sang de vipère. »<sup>121</sup>

(En demandant à Grécinus de prendre son frère en témoin)

« *et quam vicino terrear hoste roga,  
sintne litae tenues serpentis felle sagittae...*  
demande-lui combien me terrifie le voisinage des ennemis, si leurs flèches légères sont enduites de venin de serpent... »<sup>122</sup>

En apparence, il n'y a pas de contradiction interne. Cependant, il nous semble que c'est une contradiction fondamentale que d'attribuer les mêmes caractéristiques sans distinction tantôt à un peuple et tantôt à l'autre, comme si tous les barbares de la région étaient identiques, cavaliers à la longue chevelure, armés d'arcs et des flèches. Par ailleurs, la mention des Scythes et des Gètes dans un même vers, qui est sans doute une apposition d'une figure mythique et d'une réalité historique, peut-être parlante, sauf que nous ignorons dans quel sens : soit elle donne à la figure mythique un caractère historique, soit elle permet d'attribuer à la réalité historique des caractéristiques mythiques.

Du point de vue des destinataires, les passages des lettres à Vestalis et à Grécinus, tous les deux en connaissance des réalités pontiques, permettent uniquement d'accorder une certaine foi au fait que

<sup>118</sup> Ovide, *Tristes*, 4, 1, 84.

<sup>119</sup> Ovide, *Tristes*, 10, 21–22 (après 11).

<sup>120</sup> Ovide, *Pontiques*, 3, 1, 19–28 (A sa femme, début 13 ?).

<sup>121</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 7, 35–37 (A Vestalis, après 13).

<sup>122</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 9, 82–83 (A Grécinus, consul en 17 ap., frère de Flaccus, 15).

les Romains *croient* qu'un des peuples envahisseurs utilise des flèches trempées dans le venin de vipère et que cette caractéristique a été considérée comme s'étendant ou a été étendue par généralisation à l'ensemble des barbares d'outre-Danube, y inclus alors peut-être les Gètes. Cependant, rien ne nous indique qu'il s'agit là d'une *réalité* historique, puisque les seuls passages où Ovide fait mourir des personnes frappées de flèches empoisonnées se trouvent dans les *Tristes* alors que, dans les lettres aux destinataires en connaissance de cause, aucune mort concrète n'est évoquée. Quant à la peur d'Ovide face à l'ennemi, si nous analysons littéralement le passage, le poète ne demande point à Grécinus de se faire confirmer par son frère la réalité d'attaques ennemies sur Tomis, mais uniquement la préoccupation du relégué.

En ce qui concerne les flèches empoisonnées, il est possible que les Romains, même en vivant sur le terrain, aient continué à éprouver face aux peuples d'outre-Danube la peur d'une pratique d'un peuple septentrional inscrite dans leur conscience collective. En effet, au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Théophraste écrit à propos des Scythes, en se référant aux Ethiopiens :

« En Ethiope pousse une racine létale dont ils empoisonnent leurs flèches. Elle pousse également chez les Scythes à côté de plusieurs racines semblables lesquelles, soit directement soit lorsqu'elles sont ingurgitées, tuent sur une durée plus ou moins longue, de façon que quelques hommes sont consumés par leur poison. »<sup>123</sup>

Chez Théophraste, il est question des Scythes et de poisons extraits de racines. Pour la première contradiction, l'assimilation des Gètes et autres barbares de la région danubienne aux Scythes est fréquente tant chez Ovide que chez d'autres auteurs anciens et devait donc être courante chez les Grecs et les Romains. Cependant, pour la seconde, la différence entre un poison végétal et le venin de vipère est notoire tant pour les anciens que pour les contemporains du poète et ne dépend pas des connaissances qu'une culture détient d'une autre. Nous pouvons donc conclure ou bien que Théophraste n'est pas représentatif pour la conscience collective des Romains au temps d'Ovide et que l'opinion dominante à l'époque est que le poison employé par les Scythes ou par d'autres peuples situés dans la région du Danube est le venin de vipère, idée qu'Ovide reprend à son compte dans ses lettres

<sup>123</sup> Théophraste, *De plantis* 9, 15, 2 (éd. Wimmer 1964), traduction personnelle de la traduction latine.

pontiennes ; ou bien nous pourrions supposer qu'Ovide introduit dans sa description des réalités dont il a pris connaissance à Tomis, soit de façon directe, soit par les témoignages d'autrui, peut-être même par les soldats romains et qu'il s'agirait donc de la relation d'un bruit local voire de la description d'une réalité historique.

En ce qui concerne *Pontiennes*, 1, 2, 79–86 et la stratégie des barbares danubiens d'exposer leurs ennemis à la soif, il semble qu'Ovide reprend, sinon un passage d'Hérodote, au moins une idée qui devait être connue dans les sphères lettrées de la Rome antique puisque le poète se suffit d'y faire allusion :

« Quant on eut rapporté aux Scythes cette réponse et qu'ils en eurent pris connaissance, ils résolurent de ne livrer ouvertement aucune bataille rangée, dès lors que les peuples susdits ne se joignaient pas à eux comme alliés, mais de se retirer progressivement et de battre en retraite, en comblant les puits près desquels ils passeraient et les fontaines, et en ravageant les herbages que produisait le sol, s'étant partagés en deux groupes. Au contingent d'une des parties du pays, dont était roi Scopasis, se joindraient les Sauromates ; ceux-là, si le Perse se tournait de ce côté, se replieraient en fuyant droit au fleuve Tanais<sup>124</sup> le long du Palus Maiotis... »<sup>125</sup>

Il paraît qu'à nouveau, Ovide utilise la technique de confondre les peuples et de rapprocher de Tomis les lieux connus par les textes littéraires afin d'intensifier l'idée du danger qui le menace, au risque de la rendre sa description contradictoire et invraisemblable : en effet, non seulement le Danube gelé ou non est inlassablement mentionné dans les lettres pontiennes, mais également la neige éternelle, de sorte que la soif ne semble pas réellement à craindre. Cependant, le poète a également introduit dans *Tristes*, 3, 3, 7 l'idée de l'absence d'eau potable,<sup>126</sup> d'une part signe de la barbarie de Tomis face à Rome et à ses techniques évoluées de ravitaillement en eau et de l'autre cause d'une maladie qu'il s'attribue à de nombreuses reprises. Il nous semble cependant que la position géographique de Tomis, entourée de zones humides, rend et l'absence d'eau en général et l'absence d'eau potable invraisemblables.

En ce qui concerne l'allure guerrière des Gètes, leurs chevaux, arcs, carquois, flèches et poignards, elle est mentionnée par Thucydide :

<sup>124</sup> l'actuel Don.

<sup>125</sup> Hérodote 4, 120 (éd. Legrand 1945).

<sup>126</sup> Ovide, *Tristes*, 3, 3, 7 : « *nec aquis adsueuimus istis* » au cas où il faut interpréter ce passage comme une référence à l'eau de boisson.

96 « Partant donc de chez les Odryses, Sitalcès (un roi odryse qui part en guerre contre le roi de Macédoine) lève des hommes d'abord chez tous les peuples thraces soumis à son autorité en deçà du mont Hémos et du Rhodope jusqu'à la mer – jusqu'au Pont-Euxin et jusqu'à l'Hellespont. Puis il en lève chez les Gètes par delà l'Hémos et dans tous les autres établissements situés en deçà de l'Istros, dans la partie tournée plutôt vers le Pont-Euxin ; les Gètes et les peuples de cette région sont voisins des Scythes et ont le même équipement : ce sont les uns et les autres des cavaliers armés de l'arc... »

98 ... Sur ce nombre (de l'armée odryse), la plus grande partie était de l'infanterie, mais il y avait, autant qu'on puisse dire, un tiers en cavalerie. Cette cavalerie était formée surtout par les Odryses eux-mêmes et après eux, par les Gètes. »<sup>127</sup>

D'après Thucydide il paraît donc qu'au Ve siècle, les Gètes sont connus dans la région comme des cavaliers et archers à cheval remarquables vu que le roi odryse Sitalcès les emploie à côté de ses propres hommes dans sa cavalerie. Cependant, au moment où Ovide les décrit d'une façon similaire, se réfère-t-il à une idée reçue ou à une réalité historique ? Les hypothèses dépendent nécessairement de la position adoptée face à l'affirmation d'Ovide qu'il a vu lui-même des Gètes « à l'état primitif » : si nous admettons que tel est effectivement le cas, nous devons également admettre que ses descriptions peuvent correspondre à une réalité historique. Si, par contre, nous jugeons qu'il est très peu probable qu'Ovide a jamais rencontré un Gète tel qu'il le décrit, vu qu'il habite une cité foncièrement hellène d'après l'état actuel des fouilles archéologiques, nous devons supposer qu'il reprend des descriptions antérieures – ou alors qu'il décrit une autre réalité que celle qu'il prétend décrire :

Gandeva et Podossinov qui la reprend insistent sur le fait que l'expression « *per medias vias* » dans *Tristes*, 5, 7, 14 se réfère aux routes et non aux rues de Tomis où il semble invraisemblable à Podossinov que des Gètes armés pourraient se promener à cheval.<sup>128</sup> Pour nous par contre, voir les cavaliers décrits par Ovide circuler par les rues de Tomis ne pose pas problème, de même que leur description en elle-même, à condition que ces cavaliers ne soient pas gètes. En effet, une solution parfaitement plausible nous est offerte par un passage de Dion Chrysostome, d'ailleurs cité aussi par Podossinov :<sup>129</sup>

« Alors des alentours Kallistratos s'avança vers nous à cheval et d'abord passa à côté de nous mais, lorsqu'il avait continué un peu, il descendit de cheval, remit les rênes à son page et vint très poliment vers nous, après avoir enfoui sa main sous son vêtement. A la ceinture, il tenait une longue épée, à la façon des cavaliers et il portait des pantalons ainsi que tout le reste du costume traditionnel des Scythes et un petit manteau noir d'une étoffe menue, qui pendait de ses épaules, tel que les Borysthènes en ont la coutume. Le reste de leurs habits est aussi normalement noir. Ceci leur vient des Scythes lesquels ont, à mon avis, été appelés pour cette raison « manteaux noirs » (*melagchlainoi*) par les Grecs. »<sup>130</sup>

Dion Chrysostome décrit un cavalier borysthène, donc un habitant hellène de la cité grecque d'Olbia, qui est habillé exactement à la manière des Scythes : une partie des éléments que comporte le portrait ovidien des cavaliers gètes y est réunie, surtout les braies et l'apparence barbare. Ce qui manque sont les fourrures qui peuvent être un accessoire saisonnier, les cheveux longs et la barbe et les flèches, le carquois et le poignard. En ce qui concerne les cheveux, Dion Chrysostome nous narre plus loin le détail suivant :

« Un philosophe aurait éprouvé une grande joie à leur vue puisque tous portaient, selon la coutume antique, tel qu'Homère décrit les Grecs, les cheveux longs et des barbes abondantes ; un seul parmi eux était rasé de près et cet homme, ils l'insultaient et le haïssaient. On disait que ce n'était pas un caprice innocent, mais qu'il voulait flatter les Romains et donner en spectacle ses relations amicales avec eux. Ainsi son exemple montrait combien cette tenue est honteuse et indécente pour un homme. »<sup>131</sup>

Ainsi, en admettant que la situation à Tomis a pu être semblable à celle d'Olbia, c'est-à-dire en supposant que la cité disposait de cavaliers grecs habillés et armés à la manière des peuples des alentours qu'ils avaient imités peut-être moins par assimilation qu'à cause de la supériorité de ceux-ci dans cet art de guerre, il deviendrait probable qu'Ovide a non seulement considéré comme des barbares mais également assimilé à des barbares ceux qui, à ses yeux, ne représentaient pas les cultures hellène et romaine, qu'il connaissait et qu'il voyait comme modèles, puisqu'ils portaient les traits criants de

<sup>127</sup> Thucydide 2, 96 et 98 (Romilly 1962).

<sup>128</sup> Gandeva citée par Podossinov 1987, 152.

<sup>129</sup> Podossinov 1987, 158.

<sup>130</sup> Dion Chrysostome, *Borysthène*, 36, 7 (éd. Nesselrath 2003), traduction personnelle de la traduction allemande.

<sup>131</sup> Dion Chrysostome, *Borysthène*, 36, 17 (éd. Nesselrath 2003), traduction personnelle de la traduction allemande.

tout ce qu'il estimait être barbare, scythe, gète ou autre. Les guerriers gètes aux traits du dieu Mars qu'il décrit seraient donc en vérité les cavaliers grecs « gétisés » et peut-être ceux qu'il désigne de Gètes en général l'ensemble des Grecs à ses yeux barbarisés. Ceci expliquerait également l'extraordinaire absence des Grecs dans l'ensemble des lettres d'Ovide à l'exception de trois : d'une part *Tristes*, 5, 10 où les Grecs sont assimilés par leur langue et leurs *braca Persica*, « braies perses » aux barbares et de l'autre *Pontiques*, 4,9 et *Pontiques*, 4, 14 où Ovide fait l'éloge des Tomitains qui ici sont des *virii Graii* (*Pontiques*, 4, 14, 48) et non des Gètes ou une population mixte gréco-gète. Ainsi, au lieu de décrire les Grecs qui présentaient sans doute des aspects qu'Ovide considérait comme barbares et qui, l'hiver au moins, portaient peut-être aussi des pantalons, le poète aurait rendu dans ses poésies parfaitement barbares l'ensemble des traits des habitants de la cité de sa relégation et les aurait désignés par des noms de peuples barbares. Ceci expliquerait à son tour la colère que les Tomitains hellènes abaissés de la sorte ont pu nourrir contre Ovide et dont ce dernier cherche à se défendre à deux reprises.<sup>132</sup>

Mais revenons encore à la question de la cavalerie. Nous ignorons s'il y a des traces archéologiques qui permettent de confirmer la réalité de l'existence d'une cavalerie tomitaine sur modèle barbare tels les reliefs funéraires de Grecs du Bosphore cimmérien, lesquels, à côté des dires de Dion Chrysostome, nous informent sur l'existence de cavaleries sur modèle barbare autour

<sup>132</sup> En affirmant qu'il n'a rien dit de faux ou de mal dans *Pontiques*, 4, 14, 23–30 :

« *Sed nihil amisi, nulla est mea culpa, Tomitae, quos ego, cum loca sim vestra perosus, amo.*

*Quilibet excutiat nostri monumenta laboris : littera de vobis est mea quæstio nihil !* 25

*Frigus et incursus omni de parte timendus et quod pulsetur murus ab hoste queror.*

*In loca, non homines verissima crimina dixi : culpatis vestrum vos quoque saepe solum.* 30

Mais je n'ai rien fait de mal, je n'ai commis aucune faute, habitants de Tomes, vous que j'aime alors que votre pays m'est odieux. On peut examiner les productions de mes veilles : dans mes lettres, je ne me suis jamais plaint de vous. Le froid, les incursions à craindre de tous côtés, les remparts battus par l'ennemi, voilà ce dont je me plains. C'est aux lieux, non aux hommes, que j'ai adressé des reproches bien justifiés : vous-mêmes aussi accusez souvent votre sol. » Et un peu plus loin en en rendant coupable le traducteur :

Ovide, *Pontiques*, 4, 14, 41–42 :

« *At malus interpres populi mihi concitat iram inque novum crimen carmina nostra vocat.*

Mais un malveillant interprète excite contre moi la colère du peuple et porte contre mes vers une nouvelle accusation. »

du bassin de la Mer Noire.<sup>133</sup> Finalement, si une cavalerie tomitaine à l'instar des peuples barbares de la région, gètes ou non, a existé à Tomis, nous ignorons si elle aurait existé exactement de la façon dont Ovide décrit les cavaliers gètes ou si, dans sa description, réalité historique et connaissance mythique sont mélangées : ainsi, l'arc, le carquois et le poignard pourraient être autant les attributs de cavaliers hellènes « gétisés » que de barbares de la région danubienne dont Ovide a eu de façon directe ou indirecte connaissance ou encore de peuples septentrionaux mythiques tels que les Scythes le sont à cette époque pour les Romains et les Tomitains. Podossinov mentionne l'éventualité de l'influence de sources iconographiques du genre des reliefs de l'époque trajane du monument d'Adamclisi.<sup>134</sup> Cependant, nous ne connaissons pas d'équivalents d'ordre architectural pour le temps de la relégation d'Ovide. Par contre, nous pourrions supposer qu'Ovide s'est inspiré des motifs des monnaies de la région, où, au moins jusqu'au dernier siècle avant notre ère, l'arc et le carquois sont assez fréquents, comme sur la drachme de Kallatis ou sur des monnaies en bronze d'Olbia du IV<sup>e</sup> siècle, où ils figurent comme attributs d'Héraclès, respectivement de Borysthènes.<sup>135</sup> Cependant, en l'absence de trésors datant du I<sup>er</sup> siècle, il est impossible de savoir jusqu'à quand ces pièces ont été en circulation et si Ovide a pu en voir.<sup>136</sup>

#### II.4 Activités : l'agriculture

Dans les *Tristes* et les *Pontiques*, Ovide nie systématiquement l'existence d'une agriculture ou d'une viticulture dans la région où il a été relégué. Les raisons avancées en sont plusieurs, évoquées souvent conjointement : le temps est toujours à la neige ou à la grêle, la terre est stérile et surtout, l'ennemi ne laisse pas l'occasion aux habitants de procéder aux labours :

« *Tum quoque, cum pax est, trepidant formidine belli, Nec quisquam presso uomere sulcat humum.*

*Aut videt aut metuit locus hic quem non videt hostem ; Cessat iners rigido terra relicta situ.* 70

*Non hic pampinea dulcis latet uva sub umbra, Nec cumulant altos fervida musta lacus.*

*Poma negat regio, nec haberet Acontius in quo Scriberet hic dominae verba legenda suae.*

*Aspiceres nudos sine fronde, sine arbore campos : 75*

<sup>133</sup> Podossinov 1987, 158.

<sup>134</sup> Podossinov 1987, 145.

<sup>135</sup> Sear 1978, no 1660, 1685.

<sup>136</sup> Talmazchi 2006, 155–165 ; Vertan 2002, 269–284.

*Heu loca felici non adeunda viro !  
Ergo tam late pateat cum maximus orbis,  
Haec est in poenam terra reperta meam !*  
Même dans la paix, ils tremblent par crainte de la guerre et personne ne laboure le sol en pesant sur le soc. Cette contrée voit l'ennemi ou le craint quand elle n'est pas ameublie. Le doux raisin ne s'y cache pas sous l'ombre des pampres et le moût bouillonnant n'emplit pas les cuves profondes. Ce pays refuse les fruits, et Acontius n'en trouverait pas pour écrire ici les mots que devait lire son amante. On ne verrait que des campagnes nues sans verdure et sans arbres, lieux, hélas ! où ne doit pas se rendre un homme heureux ! Voilà donc, dans toute l'étendue de l'immense univers, la contrée trouvée pour mon supplice. »<sup>137</sup>

(à propos de l'Italie)

« *Quoque loco est vitis, de palmite gemma movetur :  
Nam procul a Getico litore vitis abest.*

Là où croît la vigne, un bourgeon point hors du sarment, car la vigne est loin du rivage des Gètes. »<sup>138</sup>

« *Non ager hic pomum, non dulces educat uvas,  
non salices ripa, robora monte virent.*

Neve fretum laudes terra magis, aequora semper ventorum rabie solibus orba tument.

*Quocumque aspicias, campi cultore carentes* 55  
*vastaque quae nemo vindicat arva iacent.*

*Hostis adest dextra laevaue a parte timendus  
vicinoque metu terret utrumque latus :*

*altera Bistonias pars est sensura sarisas,  
altera Sarmatica spicula missa manu.* 60

Les champs n'y donnent pas de fruits ni de doux raisins, les saules ne verdoient pas sur les rives, ni les chênes sur les montagnes. La mer ne mérite pas plus d'éloges que la terre : toujours la fureur des vents enfle les flots privés de soleil. Où que l'on regarde, ce sont des plaines que personne ne cultive et des terres désertes que nul ne réclame. L'ennemi est là, redoutable, à droite et à gauche, et cet effrayant voisinage nous terrifie sur nos deux flancs : ici menacent les piques des Bistones, là les traits lancés par la main des Sarmates. »<sup>139</sup>

« *Nos premat aut bello tellus aut frigore caelum  
truxque Getes armis, grandine pugnet hiems,  
nos habeat regio nec pomo feta nec uvis  
et cujus nullum cesset ab hoste latus.*

<sup>137</sup> Ovide, *Tristes*, 3, 10, 67–78 (après l'été 9).

<sup>138</sup> Ovide, *Tristes*, 3, 12, 13–14 (printemps 10).

<sup>139</sup> Ovide, *Pontiques*, 1, 3, 51–60 (A Rufin).

Que la terre m'accable de ses guerres ou le ciel de sa froidure, que le Gète farouche m'assaille de ses armes et la tempête de grêle, que me retienne un pays qui ne produit ni fruits ni raisins, et dont l'ennemi ne laisse en repos aucune frontière ! »<sup>140</sup>

« *Rara, neque haec felix, in apertis eminet aruis  
arbor et in terra est altera forma maris.* 20

*Non avis obloquitur, nisi silvis si qua remota  
aequoreas rauco gutture potat aquas.*

*Tristia per vacuos horrent absinthia campos  
conueniensque suo messis amara loco.*

Des arbres rares et de surcroît stériles se dressent en terrain découvert, et la terre offre une autre image de la mer. Aucun oiseau ne chante hormis ceux qui, loin des forêts, boivent d'un gosier rauque l'eau de la mer. La triste absinthe hérissé les plaines vides, amère moisson digne du lieu où elle croît. »<sup>141</sup>

Dans les *Pontiques*, Ovide change même cette constatation en regret :

« *Tempus in agrorum cultu consumere dulce est :  
non patitur verti barbarus hostis humum.*

Il est doux de passer son temps à cultiver les champs : un barbare ennemi ne permet pas de labourer la terre. »<sup>142</sup>

« *nec me – quod cuperem, si per fera bella liceret –  
oblectat cultu terra novata suo*

et comme – ce que je désirerais, si la guerre cruelle le permettait – je n'ai pas le plaisir de rénover la terre par la culture »<sup>143</sup>

Or il semble que les buts du poète sont plusieurs : l'agriculture est un prétexte pour mentionner le climat glacial et les attaques ennemies, donc deux des *leitmotivs* d'Ovide dans sa rhétorique visant son retour à Rome ou son changement de lieu de relégation. Ensuite, dans les *Pontiques*, l'impossibilité de pratiquer l'agriculture devient un supplice supplémentaire du fait que la culture des terres est décrite comme le remède inatteignable qui aurait pu alléger les souffrances d'Ovide. Et finalement, l'absence d'agriculture est le signe par excellence de la barbarie, de l'anti-civilisation pour un Grec ou un Romain :<sup>144</sup> à ce propos, il est

<sup>140</sup> Ovide, *Pontiques*, 1, 7, 11–14 (A Messalinus).

<sup>141</sup> Ovide, *Pontiques*, 3, 1, 19–24.

<sup>142</sup> Ovide, *Pontiques*, 2, 7, 69–70.

<sup>143</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 2, 43–44.

<sup>144</sup> Nous ne nous attarderons pas ici sur le lien fondamental entre l'agriculture, la valeur des produits de l'agriculture dans les sacrifices et la conception de la civilisation chez les Grecs et les Romains.

intéressant de voir qu'Ovide continue une description qu'il avait annoncée en racontant l'histoire de Lyncus, roi des Scythes :

« *Vectus erat iuvenis ; Scythicas advertitur oras  
Rex ibi Lyncus erat ; regis subit ille penates.  
Qua venit causamque viae nomenque rogatus  
Et patriam : « Patria est clarae mihi » dixit « Athenae,  
Triptolemus nomen. Veni nec puppe per undas,  
nec pede per terras ; patuit mihi pervius aether.  
Dona fero Cereris, latos quae sparsa per agros  
Frugiferas messes alimentaque mitia reddant. »  
Barbarus invidit tantique ut muneris auctor  
Ipse sit, hospitio recipit somnoque gravatum  
Aggreditur ferro ; conantem figere pectus  
Lynca Ceres fecit rursusque per aera jussit  
Mopsopium iuvenem sacros agitare jugales. »*  
(Triptolème) se tourne alors vers le pays des Scythes où régnait Lyncus ; il entre dans les pénates de ce roi. On lui demande par où il est venu, quel est le but de son voyage, son nom, sa patrie : « Ma patrie, répond-il est la fameuse Athènes ; mon nom, Triptolème. Pour venir ici, je n'ai point traversé les eaux sur un navire, ni la terre à pied ; je me suis frayé un chemin dans les airs. J'apporte avec moi les dons de Cérès, qui, répandus sur la vaste étendue des champs, produiront de fructueuses moissons et de doux aliments. » Le barbare, jaloux d'être lui-même l'auteur d'un si grand bienfait, lui accorde l'hospitalité ; puis, quand il le voit appesanti par le sommeil, il l'attaque, le fer à la main ; au moment où il s'appretait à lui percer le sein, Cérès changea le meurtrier en lynx et commanda au jeune héros, né dans la ville de Mopsopus, de lancer de nouveau son attelage sacré dans les airs. »<sup>145</sup>

Il est probable que l'absence ou l'ignorance de l'agriculture chez les peuples dont les Romains pouvaient croire qu'ils vivaient dans les régions où Ovide les situe, ne dérangeait point les lecteurs éloignés à Rome. En effet, encore pendant la seconde moitié du premier siècle de notre ère, l'agronome romain Columelle écrit :

« *Quibusdam vero nationibus frumenti expertibus victum commodat, ex quo Nomadum Getarumque plurimi galaktopótai dicuntur.*

Quant à quelques peuples dépourvus de blé (le lait et le fromage) servent de nourriture, raison pour laquelle la majorité des Nomades et des Gètes sont appelés « buveurs de lait ». <sup>146</sup>

<sup>145</sup> Ovide, *Métamorphoses* 5, 649–661 (éd. Lafaye 1969).

<sup>146</sup> Columelle 7, 2, 2 (éd. Forster 1968), traduction personnelle du latin.

Columelle reprend apparemment un passage de Strabon ou celui-ci discute les vers 5 et 6 du 13<sup>e</sup> chant de l'Iliade :

« Les peuples qu'on trouvait au-delà des Mysiens, des Thraces et des Gètes n'étaient-ils pas jadis les « Trayeurs de cavales, Buveurs de lait et Indigents » ? Mais voyons, ce sont ceux qui, de nos jours encore, sont connus sous le nom de « Nomades habitants de chariots » (*amáxoikoi*). Ils vivent dans leurs troupeaux, de lait et de fromage, et particulièrement de fromage fait avec du lait de jument. Ils ne savent ni mettre de l'argent de côté, ni faire du commerce à l'exception du troc. Peut-on dire que le poète (Homère) ignorait les Scythes alors qu'il appelait certains d'entre eux « Trayeurs de cavales » et « Buveurs de lait » ? L'utilisation qu'on faisait alors du nom de « Trayeurs de cavales » pour désigner ce peuple est confirmée par Hésiode dans le passage que cite Eratosthène : Ethiopiens, Liguriens et Scythes Trayeurs de cavales. »<sup>147</sup>

Nous ne savons pas pourquoi Columelle appelle les Gètes eux-mêmes « buveurs de lait » alors que Strabon précise que tels sont les peuples *au-delà* des Mysiens, Thraces et Gètes : s'agit-il d'une mauvaise lecture, d'une adaptation à de nouvelles visions géographiques, peut-être sur la base de témoignages tels celui d'Ovide, ou simplement d'une généralisation pour des raisons que nous ignorons ? Quoi qu'il en soit, l'exemple de Columelle nous prouve qu'un Romain même plus tardif qu'Ovide pouvait encore sans difficulté admettre que les Gètes étaient ignorants de l'agriculture et qu'au temps de sa relégation, Ovide n'encourait donc pas le risque de paraître relater des choses invraisemblables en présentant les Gètes comme tels.

<sup>147</sup> Strabon 7, 3, 7 (éd. Baladié 1989) ; voir aussi Strabon 7, 3, 3 (éd. Baladié 1989) : « Voici ce que rapporte Poséidonios au sujet des Mysiens : dans un esprit de piété, ils s'interdisent de consommer la chair des animaux, et par voie de conséquence celle des bêtes de leur troupeau ; ils ne se nourrissent que de miel, de lait, de fromage, et mènent une vie paisible, ce qui leur vaut d'être appelés « hommes pieux » (*theosebéis*) et « capnobates ». Il y a d'autre part, chez les Thraces, ajoute-t-il, des hommes appelés « ctistes » qui se privent de femme toute leur vie ; le respect qu'ils inspirent leur confère un caractère sacré et leur vie est affranchie de toute crainte. Ce sont ces peuples que le poète désigne globalement comme les « Nobles Trayeurs de cavales » (*ippémolgoús*), les « Buveurs de lait » (*galaktofágous*) et les « Indigents » (*abíous*), « justes entre tous parmi les hommes » (*dikaíotátous*). Il les appelle notamment « Indigents » parce qu'ils vivent sans femme, estimant que sans un conjoint, on n'a qu'une vie incomplète, comme était incomplète la maison de Protésilas une fois qu'elle fut privée de son chef. »

En ce qui concerne la viticulture, Strabon nous rapporte ceci :

« Veut-on une preuve de la docilité des Gètes à l'égard (de Dékainéos, mage divinisé par les Gètes au temps de Burébista, le roi dace de la première moitié du premier siècle avant notre ère) ? Ils se laissèrent persuader de couper leurs vignes à la racine et de se passer de vin. »<sup>148</sup>

Ce texte qui suggère que les Gètes connaissent la viticulture avant l'épisode en question, invalide le portrait d'un peuple barbare ignorant de la viticulture. Pourtant, si cette histoire était connue à Rome, elle pourrait expliquer pourquoi les lecteurs d'Ovide pouvaient admettre facilement que les Gètes ne cultivaient pas la vigne. Cependant, il est douteux que le poète lui-même ait connu cette anecdote : autrement il y aurait probablement fait allusion afin d'en tirer profit pour noircir encore davantage le portrait des barbares de sa région.

En ce qui concerne la réalité historique, nous pouvons supposer que le temps défavorable, la stérilité de la terre et les incursions des ennemis comme barrières à l'agriculture ne relèvent que de l'inspiration poétique d'Ovide et il semble archéologiquement établi que la Dobrogea de son époque connaissait et l'agriculture et la viticulture.<sup>149</sup> Cependant, nous ne disposons pas de sources contemporaines au poète pour nous renseigner sur la pratique ou non de l'agriculture chez les Gètes. Par contre, dans trois passages, Ovide se contredit et donne des détails qui pourraient être éloquentes à ce sujet :

D'abord, dans *Tristes*, 3, 10, 59, alors qu'il décrit les pillages commis par les barbares, Ovide mentionne les *ruris opes parvae*, les « maigres récoltes ».

Ensuite, au début de la lettre 9 du premier livre des *Pontiques*, le poète écrit :

« *Hoc est quod possum Geticis tibi mittere ab aruis*  
C'est tout ce que je puis t'envoyer de la terre gétique »<sup>150</sup>

Or le sens premier de *arvum* est « terre en labour » ou « champ ». <sup>151</sup> Il est cependant probable que le lecteur d'Ovide, influencé par l'image de pays en friche construite par le poète, lui donnait plutôt le sens plus vaste de « plaine » ou de « terre ».

Finalement, dans un passage plus élaboré où Ovide expose son regret de ne pas pouvoir remédier par l'agriculture à sa douleur, il fait des allusions aux bœufs gètes et à la façon dont ils sont dirigés :

« *Pro quibus amissis utinam contingere possit*  
*hic saltem profugo glaeba colenda mihi !* 50  
*Ipse ego pendentis, liceat modo, rupe capellas,*  
*ipse velim baculo pascere nixus oves.*

*Ipse ego, ne solitis insistant pectora curis,*  
*ducam ruricolae sub iuga curva boves* 55  
*et discam Getici quae norunt verba iuveni*  
*adsuetas illis adiciamque minas.*

*Ipse manu capulum pressi moderatus aratri*  
*experiar mota spargere semen humo.*  
*Nec dubitem longis purgare lignonibus herbas*  
*et dare iam sitiens quas bibat hortus aquas.* 60

*Unde sed hoc nobis minimum quos inter et hostem*  
*discrimen murus clausaque porta facit ?*

Pour remplacer ces biens perdus (plutôt : ces bonheurs perdus ?), puis-je du moins avoir ici dans mon exil une terre à cultiver ! Si cela m'était permis, je voudrais moi-même, appuyé sur un bâton, faire paître les chèvres suspendues aux rochers et les brebis. Moi-même, pour arracher mon cœur à ses continuels soucis, je placerais sous le joug recourbé les bœufs qui labourent la terre, j'apprendrais les mots que connaissent les taureaux gètes et j'y ajouterais les menaces auxquelles ils sont habitués. Moi-même, pesant de ma main sur le mancheron de la charrue et le dirigeant, j'apprendrais à répandre la semence sur la terre ameublie. Je n'hésiterais pas à nettoyer les champs avec un long hoyau et à abreuver d'eau le jardin bien vite assoiffé. Mais comment le pourrais-je, moi que séparent seulement de l'ennemi un mur et une porte fermée ? »<sup>152</sup>

Ce passage des *Pontiques* a été vu par d'aucuns comme une description saisissante de la réalité de la Dobrogea de l'époque.<sup>153</sup> Cependant, il nous semble hasardé de conclure si vite à l'authenticité des éléments décrits : en effet, il est probable qu'il s'agit ici d'une description poétique stéréotypée qui peut autant avoir été construite sur une réalité historique qu'elle peut avoir été entièrement inventée et rendue locale et exotique par la simple introduction de l'adjectif « gète ». En plus, au cas où il s'agissait d'une description historique, nous ignorons si ce sont uniquement les bœufs qui sont « gètes » ou si les bouviers le sont également, c'est-

<sup>148</sup> Strabon 7, 3, 11 (éd. Baladié 1989).

<sup>149</sup> Podossinov 1987, 105.

<sup>150</sup> Ovide, *Pontiques*, 1, 9, 45 (A Cotta Maxime).

<sup>151</sup> Gaffiot 2000.

<sup>152</sup> Ovide, *Pontiques*, 1, 8, 49–62.

<sup>153</sup> Podossinov 1987, 109.

à-dire si la description se rapporte à une population quelconque vivant et labourant les champs près de Tomis ou si elle se réfère au cas particulier des Gètes. Philologiquement et archéologiquement, l'existence d'une zone agricole grecque autour de Tomis est acquise pour l'époque qui nous intéresse. Pourtant, l'archéologie n'a pas encore réussi à déterminer s'il y a eu également des implantations indigènes ou des établissements gréco-indigènes dans cette zone.<sup>154</sup> Ainsi nous en restons réduits aux spéculations.

### II.5 Activités : la religion et la politique

Dans un premier temps, Ovide évoque les sacrifices des barbares de la Dobrogea et d'outre-Danube parmi lesquels il évoque les Gètes :

« (*roga*) fiat an humanum victima dira caput,  
demande s'ils offrent des victimes humaines dans  
de cruels sacrifices »<sup>155</sup>

La traduction littérale serait « si des têtes humaines sont les victimes cruelles (de sacrifices) ». Vu qu'Ovide s'adresse ici à Grécinus en lui demandant de prendre son frère Flaccus en témoin, alors que ce dernier avait résidé en Dobrogea, il est probable que le poète se réfère à un événement réel ou au moins à des rumeurs qui, à son époque, étaient répandues parmi les habitants de la Dobrogea ou parmi les soldats romains qui avaient été en contact avec les Gètes ou autres barbares de la Dobrogea ou d'outre-Danube. Cependant, l'allusion est si vague que nous ignorons à quel sacrifice elle se rapporte. L'unique auteur ancien qui évoque un sacrifice humain chez les Gètes est Hérodote qui relate comment ce peuple immole les victimes pour son dieu Salmoxis :

« Tous les quatre ans, ils députent comme messenger auprès de Salmoxis celui que le sort a désigné (*tòn pâlô, laxónta*) cette fois parmi eux, lui recommandant de dire à Salmoxis ce qu'ils désirent en chaque circonstance. La députation se fait de la façon suivante : les hommes postés pour cela tiennent trois javelottes ; d'autres prennent celui qu'on députe auprès de Salmoxis par les mains et les pieds, le balancent et le lancent en l'air sur les pointes de javelottes. Si, transpercé, il en meurt, ils estiment que le dieu leur est propice ; s'il n'en meurt pas, c'est lui, le messenger, qu'ils incriminent, déclarant qu'il est un méchant homme ; et, après avoir incriminé celui-là, ils en députent un autre.

<sup>154</sup> Avram 2001, 543–553.

<sup>155</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 9, 84 (A Grécinus, 15).

Les recommandations sont faites au messenger tandis qu'il vit encore. »<sup>156</sup>

Il faut cependant se demander si un tel sacrifice ou les rumeurs qui y étaient liées pouvaient perdurer jusqu'à l'époque d'Ovide ou si le poète se rapporte à un autre sacrifice, voire s'il se réfère de la façon la plus vague possible à un sacrifice mal défini pratiqué par l'un ou l'autre des peuples de la Dobrogea et d'outre-Danube afin qu'il ait un argument supplémentaire pour la hideur des lieux auxquels il est assigné, argument que Flaccus peut confirmer sans autres parce qu'il connaît sûrement une pratique ou une rumeur semblable.

Des sacrifices humains dans le cadre de rites funéraires sont attestés pour cette époque chez les Daces au nord du Danube. Chez les Gètes, par contre, il semble qu'ils appartiennent à un temps antérieur.<sup>157</sup>

Il est étonnant qu'Ovide ne mentionne aucunement la divinité principale des Gètes, Salmoxis (ou Zalmoxis) alors qu'elle est connue non seulement par les historiens tels Hérodote ou Strabon,<sup>158</sup> mais

<sup>156</sup> Hérodote 4, 94 (éd. Legrand 1945).

<sup>157</sup> Babeş 2001, 747.

<sup>158</sup> Hérodote 4, 94–96 (éd. Legrand 1945): « Voici en quel sens (les Gètes) se croient immortels : ils pensent qu'ils ne meurent point et que celui qui périt va rejoindre Salmoxis, un être divin ; certains d'entre eux appellent ce même être divin Gébéléziz. (Suit le récit du sacrifice) A ce que j'ai entendu dire par les Grecs habitant l'Hellespont et le Pont, ce Salmoxis serait un homme qui aurait été esclave à Samos, esclave de Pythagore, fils de Mnésarchos ; ensuite, devenu libre, il aurait acquis d'abondantes richesses, et, enrichi, serait retourné dans son pays. Comme les Thraces vivaient misérablement et qu'ils étaient plutôt simples d'esprit, ce Salmoxis, qui, pour avoir fréquenté des Grecs et l'homme qui, parmi les Grecs, n'était pas le moindre en sagesse, – Pythagore, – s'était initié à la vie ionienne et à plus de profondeur qu'on n'en trouvait chez les Thraces, se fit construire une salle de réception (*andrôn* : salle d'hommes ; salle de banquet) où il traitait comme dans une auberge (plutôt : recevait) les principaux de ses concitoyens (plutôt : les premiers de la cité) ; au cours de la frairie, il leur enseignait que ni lui ni ses convives ni leurs descendants à tout jamais ne mourraient, mais qu'ils iraient en un lieu où ils survivraient toujours et jouiraient d'une complète félicité (*agathâ*). En même temps qu'il agissait comme il vient d'être dit et qu'il tenait ces propos, il se faisait faire une demeure souterraine (*katágaion oikéma*). Et, quand cette demeure fut achevée, il disparut du milieu des Thraces, descendit dans la demeure souterraine et y vécut trois années durant. Les Thraces le regrettaient et le pleuraient comme mort. La quatrième année, il parut à leurs yeux ; et ainsi devint croyable pour eux ce que disait Salmoxis. Voilà, dit-on, comment il se conduisit. Pour moi, je ne refuse pas de croire ce qu'on raconte de la demeure souterraine, et je n'y crois pas trop non plus ; mais je pense que Salmoxis est antérieur de bien des années à Pythagore. Qu'il ait été un homme, ou que ce soit un être divin du pays des Gètes, laissons cela... » ; Strabon

est également citée par Platon dans son dialogue *Charmide*, V, au cas où il s'agit de la même personne que celle qui, à en croire Hérodote, a été divinisée par les Gètes. De même Ovide ne réutilise pas le détail curieux rapporté par Hérodote que les Gètes tirent des flèches contre le ciel lors d'orages :

« Ces mêmes Thraces, d'autres fois, lorsqu'il tonne et qu'il fait des éclairs, décochent des flèches en l'air contre le ciel en menaçant ce dieu ; car ils ne pensent (*nomizontes*) pas qu'il y ait un autre dieu que le leur. »<sup>159</sup>

Il faut soit en déduire qu'il ne connaît pas le passage en question, soit qu'il préfère ne pas le reprendre pour un motif ou un autre, peut-être parce que Salmoxis présente un caractère trop hellène et que la rhétorique d'Ovide vise à nier tout trait de culture grecque aux barbares.<sup>160</sup>

Par contre, Ovide affirme que les Gètes ont Mars pour dieu principal :

« *Gramina cultus ager, frigus minus odit hirundo, proxima Marticolis quam loca Naso Getis.*

7, 3, 5 (éd. Baladié 1989) : « On dit qu'il y eut un Gète, du nom de Zalmoxis (histoire aussi chez Platon et d'autres), qui fut comme esclave au service de Pythagore ; il recueillit de sa bouche certaines connaissances relatives aux corps célestes, il en tenait d'autres des Egyptiens, chez qui les hasards de sa vie l'avaient conduit également. Rentré dans son pays, il acquit un grand crédit auprès de ses concitoyens et de leurs dirigeants en prédisant les phénomènes célestes. Finalement il réussit à persuader le roi d'associer à son pouvoir un homme comme lui qui passait pour capable de révéler la volonté des dieux. Au début, il se vit confier la fonction de grand-prêtre du dieu que les Gètes honorent entre tous, mais par la suite il fut appelé Dieu lui-même ; il avait pris possession d'une caverne où il était seul à pénétrer et c'était là qu'il vivait, ne rencontrant que rarement les gens du dehors à l'exception du roi et de ses ministres. Le concours du roi lui était acquis depuis que ce dernier voyait ses sujets plus soumis à son autorité qu'auparavant, maintenant que les ordres qu'il édictait paraissaient se conformer à la volonté des dieux.

Cette tradition a duré jusqu'à nos jours ; il s'est toujours trouvé quelqu'un disposé à jouer ce rôle : c'était en réalité le conseiller du roi, mais les Gètes l'appelaient Dieu. La montagne a été, à son tour, considérée comme sacrée et on lui applique ce qualificatif ; elle porte le nom de Cogaionon comme le fleuve qui coule au voisinage. (Vulpe cité dans le comm.: près de Sarmizegetusa ?) Sous le règne de Byrébistas, contre lequel déjà le Dieu César avait mis sur pied une expédition, cette haute dignité fut occupée par Dékainéos. Quant à la tradition pythagoricienne, due à Zalmoxis, de s'abstenir de la chair des animaux, elle s'est maintenue à peu près jusqu'à maintenant. »

<sup>159</sup> Hérodote 4, 94 (éd. Legrand 1945).

<sup>160</sup> A propos de Zalmoxis, nous renvoyons à Dana 2005 et Dana 2008.

Le champ cultivé déteste moins les mauvaises herbes et l'hirondelle le froid que Nason le voisinage des Gètes adoreurs de Mars. »<sup>161</sup>

Cette information pourrait être une reprise d'une affirmation d'Hérodote à propos des Thraces, affirmation que nous retrouvons également chez un historien romain du premier siècle de notre ère, Mela Pomponius :

« L'usage n'est pas chez eux d'élever des statues de culte, des autels ni des temples, sinon à Arès ; pour celui-là, c'est l'usage. »<sup>162</sup>

« *Mars omnium deus...*

Mars est leur dieu à tous. »<sup>163</sup>

Comme nous l'avons déjà vu à plusieurs reprises, une confusion entre les Gètes et les autres peuples plus au moins installés à l'ouest et au nord de la Mer Noire ne présente pas de difficultés pour le public d'Ovide habitant la lointaine Rome. Cependant, il s'agit de trouver le motif d'une telle confusion. Or il nous semble qu'Ovide développe dans l'ensemble des lettres des deux recueils une image des Gètes, qui est on ne peut plus barbare pour l'esprit romain. Dans *Tristes*, 5, 7, 13–20, les Gètes sont déjà décrits comme étant par leur apparence extérieure l'effigie du dieu guerrier dévastateur et incontrôlable. Dans *Tristes*, 5, 7, 45–48, les hommes autour d'Ovide sont comparés à des loups et leur organisation est pareille à celle des loups ; la force est l'unique loi :

« *Sive homines, vix sunt homines hoc nomine digni 45 Quamque lupi saevae plus feritatis habent : Non metuunt leges, sed cedit viribus aequum Victaque pugnaci jura sub ense jacent.*

Si je regarde les hommes, ce sont des hommes à peine dignes de ce nom, plus sauvages et plus féroces que les loups. Ils ne craignent pas les lois, mais la justice cède à la force, et le glaive des combats terrasse le droit vaincu. »<sup>164</sup>

Dans *Tristes*, 5, 10, 43–44, cette loi qui n'en est pas une se pratique jusqu'au milieu du forum, avilissant par là le cœur même de la vie policée grecque et romaine :

« *Adde quod injustum rigido jus dicitur ense, Dantur et in medio vulnera saepe foro.*

<sup>161</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 14, 13–14 (A Tuticanus).

<sup>162</sup> Hérodote 4, 59 (éd. Legrand 1945).

<sup>163</sup> Mela Pomponius, 2, 15 (éd. Silberman 1988).

<sup>164</sup> Ovide, *Tristes*, 5, 7, 45–48.

Ajoutez que le glaive inflexible est l'instrument d'une injuste justice et que le sang coule souvent en plein forum. »<sup>165</sup>

Dans *Pontiques*, 4, 9, 84, comme nous venons de le voir, l'unique sacrifice mentionné est un sacrifice humain, donc contraire au sacrifice de la cité grecque et de la ville romaine.

Finalement, dans le passage *Pontiques*, 4, 13, 33–38, que nous avons déjà cité précédemment, une assemblée locale gète est décrite qui accueille par le bruit des carquois l'apothéose d'Auguste rédigée et lue par Ovide :

« *Haec ubi non patria perlegi scripta Camena,  
venit et ad digitos ultima charta meos,  
et caput et plenas omnes movere pharetras,* 35  
*et longum Getico murmur in ore fuit,  
atque aliquis « Scribas haec cum de Caesare » dixit  
« Caesaris imperio restituendus eras. »*

Quant j'eus terminé la lecture de cet écrit inspiré par une Camène étrangère et que la dernière feuille glissa sous mes doigts, toutes les têtes s'agitèrent en même temps que les carquois pleins de flèches, les bouches gètes firent entendre un long murmure et l'un d'eux s'écria : 'Puisque tu écris cela de César, tu devrais être rétabli dans tes droits par ordre de César.' »<sup>166</sup>

A ce point, Ovide semble avoir dépassé la mesure, si nous admettons que l'indignation des Tomitains qu'il mentionne dans la lettre à Tuticanus (*Pontiques*, 4, 14) est la réaction au poète qui a réussi à présenter peu à peu son lieu de relégation non plus comme une cité humaine mais comme une république de loups<sup>167</sup> où les armes sont présentes jusque sur la place publique.

Ces différentes affirmations d'Ovide ont été souvent considérées hors de la structure rhétorique dans laquelle elles s'inscrivent sans doute et qui en justifie la présence dans les lettres pontiques. Les opinions divergent alors diamétralement : soit elles sont attribuées à la pure invention du poète, soit elles sont considérées comme des témoignages de première main d'une structure exceptionnelle de la cité de Tomis à l'époque d'Ovide.

Voyons d'abord les textes dont Ovide aurait pu s'inspirer ou qui ont pu amener son public romain à lui faire foi.

L'historien romain contemporain d'Ovide, Tite-Live, rapporte qu'au temps de Scipion, deux

Ibères en rivalité refusent toute méditation et décident de trancher par les armes lequel d'entre eux prendrait le pouvoir dans la place forte d'Ibes :

« *Cum verbis disceptare Scipio vellet ac sedare iras,  
negatum id ambo dicere cognatis communibus, nec  
alium deorum hominumve quam Martem se judicem  
habituros esse.*

Alors que Scipion voulait amener une décision par une discussion et apaiser leur colère, ils dirent tous les deux que cela avait été refusé à leurs cousins et qu'ils n'allaient avoir aucun autre dieu ou homme pour juge que Mars. »<sup>168</sup>

Cependant il s'agit là d'un exemple isolé dont nous ignorons s'il se réfère à une pratique locale de rixe, tel qu'il a été parfois interprété par les auteurs modernes,<sup>169</sup> ou s'il s'agit d'un événement unique montrant tout au plus au lecteur de Tite-Live le degré de sauvagerie de ces barbares qui refusent une argumentation raisonnée, civilisée, au profit d'un recours au combat armé. En cela ce passage, s'il était inscrit dans la conscience collective romaine, pouvait supporter l'idée générale de la violence des barbares chez Ovide. Cependant, il ne soutient nullement la théorie que les Romains ont eu une conception collective d'un jugement de Dieu barbare et encore moins celle de Scarlat Lambrino et d'Eugène Lozovan que la rixe a été pratiquée par les Gètes sur l'agora de Tomis.<sup>170</sup>

Pour ce qui en est des assemblées tenues en armes, Tite-Live évoque une pratique semblable en parlant de Gaulois que les Romains rencontrent pendant la 2<sup>e</sup> guerre punique :

« *In his nova terribilisque species visa est, quod armati  
– ita mos gentis erat – in concilium venerunt...*

Là, spectacle nouveau et effrayant pour eux (les ambassadeurs romains), ce furent des gens en armes – telle était la coutume de cette nation – qui vinrent à l'assemblée... »<sup>171</sup>

Ce qui est intéressant dans ce passage est la façon dont Tite-Live juge que les Romains ont dû éprouver la vue d'un tel rassemblement : il s'agit d'une vue qui est *nova*, « nouvelle » ou « inhabituelle » et *terribilis*, « effrayante », « terrifiante » à la

<sup>168</sup> Tite-Live 28, 21, 8 (éd. Moore 1971), traduction personnelle du latin.

<sup>169</sup> Lambrino 1958, 387 ; Lozovan 1990, 85.

<sup>170</sup> Lambrino 1958, 387 ; Lozovan 1990, 85. Opinions écartées par Lascu 1971, 342.

<sup>171</sup> Tite-Live 21, 20,1 (éd. Moore 1971), traduction personnelle du latin.

<sup>165</sup> Ovide, *Tristes*, 5, 10, 43–44.

<sup>166</sup> Ovide, *Pontiques*, 4, 13, 33–38.

<sup>167</sup> Ou, d'après l'expression de Marcel Detienne : « Les loups au festin ou la cité impossible ».

fois. Son contemporain Ovide pouvait donc sans doute compter obtenir la même réaction chez son public en décrivant les Gètes agissant de la sorte.

Il se peut cependant que l'événement, alors qu'il était *novus* aux temps évoqués par Tite-Live ne l'était plus du vivant de l'historien romain. En effet, un autre auteur avait mentionné des pratiques similaires peu de temps avant Tite-Live et en avait peut-être même été le témoin : dans *De bello gallico* 7, 21, Jules César décrit la fin d'une allocution de Vercingétorix :

« *Conclamat omnis multitudo et suo more armis concrepat, quod facere in eo consuerunt, cujus orationem adprobant ; summum esse Vercingetorigem ducem, nec de ejus fide dubitandum, nec majore ratione bellum administrari posse.*

La foule entière pousse des clameurs et agite bruyamment ses armes, ce qui est leur façon de faire quand ils approuvent un orateur : 'Vercingétorix est un grand chef, sa loyauté est au-dessus de tout soupçon, il est impossible de conduire la guerre avec plus d'habileté.' »<sup>172</sup>

Podossinov pense qu'Ovide s'est inspiré de ce texte au point d'avoir repris la formulation de César tout en remplaçant *arma* par *pharetra*.<sup>173</sup> Peut-être faudrait-il y voir la volonté du poète de donner la couleur locale à sa description ? En tout cas, qu'il s'agisse d'Ibères, de Gaulois ou d'autres barbares, Ovide pouvait être sûr que ses constatations allaient provoquer l'indignation de son public.

Il faut cependant se demander si celui-ci n'allait pas juger invraisemblable ce que le poète prétendait relater, bien qu'Ovide ait soigneusement mis en place, étape par étape, le parcours vers la description d'une barbarie impossible à accepter pour l'esprit romain. Mais il se peut qu'il ait à dessein pris ce risque puisque, si son public allait admettre ses dires, l'horreur devenait telle qu'il pouvait espérer obtenir des personnes sollicitées des engagements pour son retour de cette région barbare entre toutes.

Les sources d'inspiration possibles connues pour ces passages d'Ovide sont cependant si rares et les descriptions d'Ovide en divergent tellement qu'il faut nécessairement prêter aussi oreille à ceux qui croient y voir des témoignages reproduits par le poète voire son observation personnelle d'une réalité historique propre aux Gètes et prenant place à Tomis.

Au centre du problème se trouve la question de la population de Tomis : est-elle hellène ou mixte

et, dans ce second cas, quel est l'importance de la population étrangère et quel est son statut dans la cité ? L'enjeu pour certains commentateurs est sans doute à nouveau politique, puisqu'il s'agit de démontrer que Tomis a été déjà aux temps d'Ovide une cité géto-daco-roumaine et fait donc partie du territoire roumain « historique ». C'est dans ce sens que nous interprétons la conclusion d'un mémoire de maîtrise moldave lequel, sans avoir, à ce qu'il nous semble, utilisé nombre d'autres sources que les nôtres conclut que

« Après la conquête de Tomis par Burébista se produit une certaine gétisation de la ville. Dans les zones rurales les Gètes formaient sinon la majorité, du moins une bonne partie de la population. Dans ce sens abondent les documents tomitains bien qu'ils datent presque uniquement de l'époque romaine. Ils reflètent cependant, avec certitude, une réalité bien antérieure. »<sup>174</sup>

Or il nous semble que ni Strabon, ni Dion Cassius, ni même Jordanès ne mentionnent explicitement une occupation militaire de Tomis par les Gètes. Il nous paraît plus probable que les cités grecques le long du littoral ouest de la Mer Noire payaient un tribut et fournissaient des recrues aux différents rois qui les soumettaient, ce qui expliquerait pourquoi leurs cultures hellènes se sont maintenues, du moins à en juger les résultats des fouilles. La mention de Burébista pourrait s'avérer comme une preuve ultérieure du patriotisme latent dans de nombreuses recherches historiques roumaines, puisque Burébista est considéré comme le premier roi pan-roumain. Cependant, nous ne voudrions pas commencer une polémique sans avancer les preuves nécessaires et revenons donc vers l'objet initial de ce point de l'analyse, la possible gétisation de Tomis.

Nous pouvons constater que Lambrino,<sup>175</sup> rejoint plus tard par Lozovan<sup>176</sup> s'appuie exclusivement sur Ovide pour justifier la prétendue gétisation de Tomis. Lambrino note bien que les monuments et les monnaies de Tomis sont tous grecs,<sup>177</sup> mais il ne l'explique pas. Il admet sans autres la lecture d'un poème en gète d'Ovide devant une

<sup>174</sup> traduction personnelle de Bajora 2006 : « *După cucerirea Tomisului de către Burebista se produce o anumită getizare a oraşului. În teritoriul rural, geții formau, dacă nu majoritatea, o bună parte a populației. În această privință, documentele tomitane sînt foarte numeroase, de și aproape numai din epoca romană. Ele reflectă, însă, cu siguranță, o realitate mult mai veche.* »

<sup>175</sup> Lambrino 1958.

<sup>176</sup> Lozovan 1991.

<sup>177</sup> Lambrino 1958, 380.

<sup>172</sup> César, *De bello gallico*, 7, 21 (éd. Constans 1967).

<sup>173</sup> Podossinov 1987, 157.

assemblée gète en armes. Quant aux luttes armées en plein forum, il les considère comme une pratique indo-européenne, une sorte de jugement de Dieu et estime que si les Gètes peuvent l'exercer ouvertement au milieu même de la cité grecque, c'est que les Grecs leur ont concédé un statut particulier et séparé de celui des citoyens hellènes.<sup>178</sup> Lozovan reprend la thèse de son maître de pensée et ajoute comme pièces à conviction pour l'indo-européanité, outre l'extrait de Tacite déjà précédemment cité par Lambrino,<sup>179</sup> des textes décrivant les *realia* scandinaves et la *armorum confirmacio* ou *wapentagium* anglo-saxonne<sup>180</sup> et cite Dion Chrysostome :

« Les Borysthènes étaient cependant si avides de venir écouter et si authentiquement grecs dans leur caractère que presque tous – bien-entendu armés – étaient présents, parce qu'ils voulaient écouter. »<sup>181</sup>

Si l'idée de Lambrino et Lozovan quant à la nature indo-européenne de la pratique décrite chez Ovide est intéressante, la façon dont Lozovan réunit son matériel est assez frazérienne : en effet,

<sup>178</sup> Lambrino 1958, 382.

<sup>179</sup> Tacite, *La Germanie*, XI, XIII (éd. Perret 1967) :

« XI. ... *Ut turbae placuit, considunt armati. Silentium per sacerdotes, quibus tum et coercendi ius est, imperatur. Mox rex vel princeps, prout aetas cuique, prout nobilitas, prout decus bellorum, prout facundia est, audiuntur, auctoritate suadendi magis quam jubendi potestate. Si displicuit sententia, fremitu aspernantur; sin placuit, frameas concutiunt: honoratissimum adsensus genus est armis laudare.*

XIII. *Nihil autem neque publicae neque privatae rei nisi armati agunt; sed arma sumere non ante cuiquam moris quam civitas suffecturum probaverit. Tum in ipso concilio vel principium aliquis vel pater vel propinqui scuto frameaque juvenem ornant: haec apud illos toga, hic primus juventae honos; ante hoc domus pars videntur, mox rei publicae...* »

« Quand la multitude l'a décidé, ils prennent séance en armes. Le silence est commandé par les prêtres qui, pour la circonstance, ont aussi le droit de punir. Puis le roi ou le chef, chacun selon son âge, selon sa noblesse, selon la gloire de ses campagnes, selon son éloquence, se font écouter par l'ascendant de la persuasion plutôt qu'en vertu de leur pouvoir de commander. Si l'avis a déplu, ils le rejettent par des murmures; s'il a plu, ils agitent leurs framées: l'assentiment le plus honorable est la louange par les armes.

Affaires publique ou affaires privées, ils ne font rien sans être en armes. Mais la coutume veut que nul ne prenne les armes avant que la cité ne l'en ait reconnu capable. Alors, dans l'assemblée même, un des chefs ou le père ou ses proches décorent le jeune homme du bouclier et de la framée: c'est là leur toge, ce sont là les premiers honneurs de leur jeunesse; auparavant ils sont censés appartenir à une maison, ensuite à l'Etat. »

<sup>180</sup> Lozovan 1991, 81, 82–83.

<sup>181</sup> Dion Chrysostome, *Borysthène*, 36, 16 (éd. Nesselrath 2003), traduction personnelle de la traduction allemande.

les différents textes ne semblent pas être à la même hauteur, ni par leur chronologie, ni par leur contenu. Ceci d'autant plus pour le passage de Dion Chrysostome qui décrit une récitation spontanée qui se déroule devant les habitants grecs d'Olbia à un moment où la cité est attaquée par les Scythes et que les Borysthènes sont donc nécessairement armés pour la défendre. Par ailleurs il nous semble que la rixe relatée par Posidionios<sup>182</sup> et les acclamations mentionnées dans le *Livre des cérémonies* de Constantin VII Porphyrogénète<sup>183</sup> que Lozovan appelle à l'appui peuvent difficilement être rattachées aux faits prétendument rapportés par Ovide.

Lozovan cherche également à consolider la thèse de Lambrino concernant le statut particulier des Gètes dans la cité de Tomis: ainsi interprète-t-il la phrase *non metuunt leges* dans *Tristes*, 5, 7, 14 comme signifiant que les Gètes ne sont pas soumis aux lois grecques.<sup>184</sup> Cependant, il ne donne non plus d'explication pour le fait que, du point de vue des vestiges archéologiques, Tomis est une cité encore parfaitement hellène à l'époque d'Ovide.

En résumé, Lambrino et Lozovan ont eu l'idée intéressante de relier l'épisode de la récitation publique d'Ovide, successivement acclamé par les Gètes, à une éventuelle pratique indo-européenne. Cependant, nous ne savons pas pour autant si le passage d'Ovide peut effectivement être considéré comme un document ethnologique et, le cas échéant, à quel peuple il se réfère.

Ensuite, l'idée d'un statut particulier des Gètes au sein de la cité de Tomis semble nécessairement vouée à l'abandon si nous admettons qu'Ovide n'a jamais rencontré les Gètes tel qu'il le prétend, ce qui est probable, voire pas du tout, ce qui est possible, et que nous considérons que la thèse de l'impossibilité d'une présence durable autre que grecque à Tomis a été défendue avec des arguments très probants par Dionisie M. Pippidi et avec beaucoup de véhémence aussi par Alexandru Avram,<sup>185</sup> thèse qui est par ailleurs confirmée jusqu'à présent par l'archéologie qui n'a trouvé jusqu'à ce jour aucune trace d'une installation de Gètes au sein de la cité de Tomis.

Pour la scène de la récitation publique, une théorie intermédiaire est que la description d'Ovide est une généralisation: le poète aurait en fait eu parmi son public quelques Gètes résidant à Tomis et, peut-être choqué par les pratiques de ceux-ci, aurait élargi à l'ensemble de son public les

<sup>182</sup> Lozovan 1991, 85.

<sup>183</sup> Lozovan 1991, 86.

<sup>184</sup> Lozovan 1991, 83–84.

<sup>185</sup> Avram 2001a, 583–586.

caractéristiques d'un nombre réduit.<sup>186</sup> Cependant, cette théorie poserait à nouveau la question difficile de la cohabitation de Gètes et de Grecs dans une même cité, situation pour laquelle il n'y a, selon Podossinov, pas de parallèles, à part peut-être, mais sans certitude Tanaïs.<sup>187</sup> En plus il faudrait supposer que les Gètes en question sont hellénisés, puisque la récitation d'Ovide s'est probablement déroulée en grec, comme nous l'avons discuté au point II.2.

Nous serions nous-mêmes plutôt enclin à juger qu'Ovide introduit l'élément gète dans une récitation publique grecque dans l'unique but de présenter à son public romain la barbarie indicible de Tomis et de montrer à quel point sa personne et son talent sont déjà affectés, de sorte à provoquer la pitié de son lectorat et d'obtenir ainsi des soutiens pour ses demandes de grâce.

Il nous semble que pour l'ensemble des passages des lettres pontiques cités sous ce point, Ovide a pu s'inspirer de sources littéraires peut-être désormais perdus et de témoignages d'habitants ou de marchands concernant l'une ou l'autre des peuplades du bassin de la Mer Noire mais qu'en premier lieu il a dû procéder par le renversement des valeurs romaines, en décrivant tout ce qui était contraire aux *mores* et à la *pietas* romaines et en cachant son procédé par l'introduction d'adjectifs à couleur locale. Dans ce sens la scène de la récitation publique est paradoxale : d'une part, c'est l'expression, peut-être reprise à César, de la pire barbarie, d'un comportement anti-civilisé, anti-romain et de l'autre, le sujet de la récitation est ce qu'il y a de plus *pius* d'un point de vue romain – et, comme par miracle, le public barbare approuve. Il nous semble que c'est dans de tels passages qu'Ovide prend les plus grands risques : en effet, afin de démontrer que même les barbares comprennent son attachement à l'empereur, il crée une situation qui dépasse sans doute de loin tout ce qui peut être vraisemblable pour un esprit romain.

En fin de compte, toutes les spéculations sur d'éventuelles rixes ou assemblées en armes sont permises, du moins en dehors de la cité de Tomis dans laquelle, une fois son caractère purement grec prouvé, de tels actes barbares sont inconcevables. La difficulté véritable est que tant que nous ignorons où Ovide a puisé ses sources, nous ne sommes pas en mesure de dire si ces passages se rapportent réellement aux Gètes ou si le nom a servi d'étiquette à une pratique appartenant en réalité à un autre peuple. Ainsi nous ne pouvons

rien savoir avec certitude sur la religion et la politique gètes.

### III. Conclusion

Pour le travail que nous avons entrepris ici, nous déplorons de ne pas avoir été en mesure d'exploiter l'intégralité du matériel sur les Gètes, c'est-à-dire en prenant également en considération les temps pré-ovidiens, où des événements tels les invasions scythes, les guerres de Mithridate et celles de Burébista auraient peut-être pu nous amener encore d'autres informations.

D'autre part, bien qu'en essayant de traiter notre sujet de façon exhaustive, nous avons, faute notamment de l'accès à des ouvrages rédigés dans les langues européennes orientales, pas pu prendre en compte l'ensemble des théories existantes et les confronter. De même, en matière d'archéologie, nous avons dû nous fier à Podossinov et à nos autres auteurs et, bien que nous ayons survolé l'ensemble des titres des articles publiés à ce propos par le Musée d'histoire nationale et d'archéologie de Constanța, nous avons sans doute manqué des éléments importants que nous aurions dû intégrer dans notre travail et qui, peut-être, auraient pu le pousser entièrement dans une autre direction.

C'est en effet de l'archéologie que dépend à notre avis majoritairement la suite des recherches sur la valeur historique des lettres pontiques d'Ovide, recherches qui, il nous semble, stagnent ces temps-ci autour de questions purement théoriques et partiellement politiques qui ont déjà été largement débattues : si les fouilles portaient au jour les traces d'une présence durable gète dans les proximités de Constanța-Tomis au temps d'Ovide, voire, ce qui paraît improbable, au sein même de la cité grecque, l'ensemble des conclusions de Podossinov, que nous avons majoritairement suivies pour cette recherche et essayé d'approfondir, devraient être révisées, de la même façon dont nous avons aujourd'hui cherché à démontrer le faible taux de probabilité de certaines théories existantes.

Entretemps, alors qu'Ovide n'avait pas réussi à éveiller des intérêts suffisants pour qu'il lui fût permis de quitter de son vivant de son lieu de résidence forcé sur les bords de la Mer Noire, au fin fond de l'empire romain, de nos jours il ne cesse d'animer les chercheurs à son sujet et de se rendre plus présent dans le vaste monde universitaire européen qu'il ne l'a probablement jamais été dans la Ville éternelle, la Rome antique.

<sup>186</sup> Vulich citée par Podossinov 1987, 156.

<sup>187</sup> Podossinov 1987, 154.

## IV. BIBLIOGRAPHIE

### IV.1 Sources

*Res gestae divi Augusti* (éd. Scheid 2007)  
*Res gestae divi Augusti*, (éd. J. Scheid), Les Belles Lettres, Paris (2007)

César, *De bello gallico* (éd. Constans 1967)  
César, *Guerres des Gaules*, t. II, (éd. L.-A. Constans), Les Belles Lettres, Paris (1967).

CIL  
*Corpus inscriptionum Latinarum*, Berlin

Columelle (éd. Forster 1968)  
Columella, *On Agriculture*, volume II, (éd. E. S. Forster), Ed. H. Heffner, Cambridge, Harvard University Press, William Heinemann LTD, London (1968).

Dion Cassius (éd. Cary 1967)  
Dio Cassius, *Roman History*, vol. VI, (éd. E. Cary), Cambridge, Harvard University Press, William Heinemann LTD, London (1967).

Dion Chrysostome, *Borysthène* (éd. Nesselrath 2003)  
Dion von Prusa, *Menschliche Gemeinschaft und göttliche Ordnung : Die Borysthenes-Rede*, (éd. H.-G. Nesselrath, B. Bäbler, M. Forschner, A. de Jong), Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt (2003)

Florus (éd. Jal 1967)  
Florus, *Œuvres*, t. II, (éd. P. Jal), Les Belles Lettres, Paris (1967).

Hérodote (éd. Legrand 1945)  
Hérodote, *Histoires, Livre IV*, (éd. Ph.-E. Legrand), Les Belles Lettres, Paris (1945).

Ovide, *Les Métamorphoses*  
Ovide, *Les Métamorphoses*, t. 1, (éd. G. Lafaye), Les Belles Lettres, Paris (1969).

Ovide, *Tristes*  
Ovide, *Tristes*, (éd. J. André), Les Belles Lettres, Paris (1968).

Ovide, *Pontiques*  
Ovide, *Pontiques*, (éd. J. André), Les Belles Lettres, Paris (1977).

Pline l'Ancien (éd. König 1988)  
C. Plinius Secundus, *Naturkunde, Bücher III/IV*, (éd. G. Winkler, R. König), Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt – München (1988).

Pomponius Mela (éd. Silberman 1988)  
Pomponius Mela, *Chorographie*, (éd. A. Silberman), Les Belles Lettres, Paris (1988).

Ptolémée (éd. Müller 1883)  
Claudius Ptolemaeus, *Geographia*, (éd. C. Müller, Alfred Firmin Didot), Paris (1883).

Sénèque (éd. Oltramare 1961)  
Sénèque, *Questions naturelles*, t. I, (éd. P. Oltramare), Les Belles Lettres, Paris (1961).

Pseudo-Scylax (éd. Counillon 2004)  
Pseudo-Skylax, *Le périple du Pont-Euxin*, (éd. P. Counillon), Ausonius, Bordeaux (2004).

Pseudo-Scymnos (éd. Korenjak 2003)  
*Die Welt-Rundreise eines anonymen griechischen Autors ("Pseudo-Skymnos")*, (éd. M. Korenjak), Georg Olms Verlag, Hildesheim – Zürich – New York (2003).

Strabon (éd. Baladié 1989)  
Strabon, *Géographie, Livre VII*, t. IV, (éd. R. Baladié), Les Belles Lettres, Paris (1989).

Tacite, *Annales* (éd. Wuilleumier 1975)  
Tacite, *Annales, Livres IV–VI*, (éd. P. Wuilleumier), Les Belles Lettres, Paris (1975).

Tacite, *La Germanie* (éd. Perret 1967)  
Tacite, *La Germanie*, (éd. J. Perret), Les Belles Lettres, Paris (1967).

Théophraste, *De plantis* (éd. Wimmer 1964)  
Theophrastos, *De plantis* in Theophrastos, *Opera, quae supersunt, omnia*, (éd. Fr. Wimmer), Minerva, Francfort (1964), (Didot, Paris 1866)

Thucydide (éd. Romilly 1962)  
Thucydide, *La guerre du Péloponnèse, Livre II*, (éd. J. de Romilly), Les Belles Lettres, Paris (1962).

Tite-Live (éd. Moore 1971)  
Livy, *Books XXVIII–XXX*, (éd. F. G. Moore), William Heinemann, Cambridge, Harvard University Press, London (1971).

### VI.2 Littérature secondaire

André 1968  
J. André, « Introduction » in Ovide, *Tristes*. (éd. J. André), Les Belles Lettres, Paris (1968).

Ardevan 2010  
R. Ardevan, « Tomis sous Auguste – une approche numismatique ». *Antiquitas Istro Pontica. Mélanges d'archéologie et d'histoire ancienne offerts à Alexandru Suceveanu*, Editura Mega, Cluj-Napoca (2010), 587–591.

Avram 2001  
Al. Avram, Colonizările secundare, amenajarea teritoriilor rurale. (M. Petrescu-Dîmbovița, Al. Vulpe), *Istoria Românilor*, I, Editura Enciclopedică, Bucarest (2001), 543–553.

Avram 2001a  
Al. Avram, Aspecte ale culturii locale. (M. Petrescu-Dîmbovița, Al. Vulpe), *Istoria Românilor*, I, Editura Enciclopedică, Bucarest (2001), 583–586.

- Babeș 2001  
M. Babeș, Descoperiri funerare. (M. Petrescu-Dîmbovița, Al. Vulpe), *Istoria Românilor*, I, Editura Enciclopedică, Bucurest (2001), 655 ss.
- Bajora 2006  
A. Bajora, *Prezența barbară în orașele – colonii grecești din nord-vestul Mării Negre în secolele VII–I a. Chr.*, Chișinău (2006), (mémoire de maîtrise).  
([http://www.istoria.md/articol/116/Tomis\\_\\_astăzi\\_Constanța,\\_România\\_20/11/2009](http://www.istoria.md/articol/116/Tomis__astăzi_Constanța,_România_20/11/2009))
- Baladié 1989  
R. Baladié, Commentaires. Strabon, *Géographie, Livre VII*, t. IV, (éd. R. Baladié), Les Belles Lettres, Paris (1989).
- Barnea 1980  
Al. Barnea, Genucla. *Magazin istoric*, Bucurest, 4 (157), (1980), 38–39.  
(<http://www.encyclopedia-dacica.ro/dave/genucla.htm> 18/04/2011)
- Claassen 1994  
J.-M. Claassen. *Scholia Reviews*, 3, (1994).  
(<http://www.classics.und.ac.za/reviews/94-1verd.html> 18/04/2011)
- Coja 1990  
M. Coja, Greek Colonists and Native Populations in Dobruja (Moesia Inferior) : The Archaeological Evidence. (J.-P. Descoedres), *Greek Colonists and Native Populations*, Humanities Research Centre Canberra, Clarendon Press, Oxford (1990), 157–168.
- Dana 2005  
D. Dana, *Enjeux et controverses autour du mythe de Zalmoxis*, thèse de doctorat sous la direction de François Hartog et Zoe Petre, soutenue en 2005 à l'EHESS, Paris.
- Dana 2008  
D. Dana, *Zalmoxis de la Herodot la Mircea Eliade. Istorii despre un zeu al pretextului*, Polirom, Iași (2008).
- Ehlers 1988  
W.-W. Ehlers, Poet und Exil. Zum Verständnis der Exildichtung Ovids. (A. Dihle, W. Harms, A. Heuss, etc.), *Antike und Abendland*, XXXIV, Walter de Gruyter, Berlin – New York (1988), 144–157.
- Franke 1997  
P. R. Franke, M. K. Nollé, Die Homonoia-Münzen Kleinasiens und der thrakischen Randgebiete. *Saarbrücker Studien zur Archäologie und alten Geschichte*, 10, (1997) (*non vidi*).
- Hofmann 1987  
H. Hofmann, The unreality of Ovid's Tomitan exile once again. *Liverpool Classical Monthly*, V.12, 2, University of Liverpool, Liverpool (1987), 18–22.
- Lambrino 1958  
S. Lambrino, Tomes, cité gréco-gète, chez Ovide. (N.I. Herescu), *Ovidiana, Recherches sur Ovide*, Les Belles Lettres, Paris (1958), 379–390.
- Lascu 1957  
N. Lascu, *Pământul și vechii locuitori ai țării noastre în opera din exil a lui Ovidiu. Publius Ovidius Naso*, Biblioteca antica. Studii II, Editura Academiei, Bucurest (1957), 119–191.
- Lascu 1971  
N. Lascu, *Ovidiu, omul și poetul*, Editura Academiei, Bucurest (1971).
- Lozovan 1962  
E. Lozovan, Ovide, agnothète de Tomes. *Revue des études latines*, 39, (1962), Les Belles Lettres, Paris, 172–181.
- Lozovan 1991  
E. Lozovan, Ius iniustum chez les Gètes de Tomes selon Ovide. *Revue des études latines*, 68, (1991), Les Belles Lettres, Paris, 80–87.
- Pippidi 1965  
D. M. Pippidi, Geți și greci la Dunărea de jos din cele mai vechi timpuri pînă la cucerirea romană. (D. Berciu, R. Vulpe), *Din istoria Dobrogei I* (Bibliotheca Historica Romaniae II), Editura Academiei, Bucurest (1965), 139–324.
- Pippidi 1967  
D. M. Pippidi, *Contribuții la istoria veche a României*, Editura Științifică, Bucurest (1967).
- Podossinov 1987  
A. Podossinov, *Ovids Dichtung als Quelle für die Geschichte des Schwarzmeergebiets* (Xenia 19), Universitätsverlag Konstanz, Konstanz (1987).
- Rădulescu 2001  
A. Rădulescu, C.C. Petolescu, *Istoria Daciei de la Burebista pînă la cucerirea romană*. (M. Petrescu-Dîmbovița, Al. Vulpe), *Istoria Românilor* I, Editura Enciclopedică, Bucurest (2001), 655 ss.
- RPC  
A. Burnett, M. Amandry, P. P. Ripolles, *Roman Provincial Coinage I. From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC – AD 69). Part I: Introduction and Catalogue*, London – Paris (1998).
- Sear 1978  
D. R. Sear, *Greek Coins and their Values*, Seaby, London (1978).
- Talmațchi 2006  
G. Talmațchi, *Les Monnaies autonomes d'Istros, Callatis et Tomis. Circulation et contexte* (Collection Moneta 51), Wetteren (2006).

Vertan 2002

A. Vertan, *Circulația monetară în Dobrogea romană, secolele I–III*, Nereamia Napocae, Cluj (2002).

Vulpe 1969

R. Vulpe, Note de istorie tomitană. *Pontice*, II, (1969), 149–167.

Zimmermann 2005

B. Zimmermann, Ovids Abschied von Rom. Zur Struktur des I. Buchs der *Tristien*. *EIKASMOS*, XVI, (2005), 211–221.

([http://www2.classics.unibo.it/Eikasmos/eik\\_pdf/2005/Zimmermann\\_05.pdf](http://www2.classics.unibo.it/Eikasmos/eik_pdf/2005/Zimmermann_05.pdf)23/11/2009)

### V.3 Volumes d'encyclopédies et dictionnaires

Cambridge 1996

*The Cambridge Ancient History*, X, A. K. Bowman, Ed. Champlin, A. Lintott (éd.), Cambridge University Press, (1996).

PRE 1910

*Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, 7,1, G. Wissowa, W. Kroll (éd.), J. B. Metzlersche Buchhandlung, Stuttgart (1910).

Gaffiot 2000

*Le grand Gaffiot, dictionnaire latin-français*, Hachette, Paris (2000).

### IV.4 Sites internet

MINAC

Musée d'histoire nationale et d'archéologie de Constanța

(<http://www.minac.ro/> 12/04/2011)



Fig. 1. Monnaie tomitaine frappée possiblement sous Auguste (RPC 1823) (collection privée).